



VINCENNES

# info

Le magazine des Vincennoises et des Vincennois | mars 2021 | #775

*MF*

*le*  
**MOIS**  
*des*  
**FEMMIES**  
*à vincennes*



#lemoisdesfemmesavincennes

# VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Au travail, à la maison,  
dans l'espace public,...

**RÉAGIR**  
**PEUT TOUT**  
**CHANGER**

VIOLENCES FEMMES INFO  
APPELEZ LE  
**3919\***

\*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

---

[STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR](https://stop-violences-femmes.gouv.fr)

---

#NeRienLaisserPasser



La Journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars dans le monde entier, est très loin d'être le « gadget prétexte » que ses détracteurs veulent nous faire croire. Cette journée doit nous conduire collectivement à la réflexion. Elle nous rappelle avant tout que le sexe d'un individu, comme sa couleur ou son origine d'ailleurs, ne peut ni ne doit pouvoir conditionner une différence de traitement.

De la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne rédigée par Olympe de Gouges à l'obtention du droit de vote en 1944 ; de l'affirmation après-guerre des femmes sur la scène politique jusqu'à la quête d'un exercice paritaire du pouvoir : le chemin qui mène vers l'égalité des droits est long.

Récemment, il aura fallu le décès d'un homme pour que l'on se remémore combien les avancées en faveur de l'émancipation des femmes étaient, somme toute, assez récentes au regard de l'histoire de notre humanité.

En effet, comme ministre des Finances ou durant son septennat, Valéry Giscard d'Estaing fit avancer la cause des femmes, avec, notamment, le remboursement de la pilule, la reconnaissance du viol comme crime, le divorce par consentement mutuel, le droit pour une femme d'ouvrir son propre compte bancaire ou de signer un contrat de travail sans avoir besoin d'un accord marital, sans oublier la plus inestimable pour la santé des femmes, l'interruption volontaire de grossesse, permettant aux femmes de disposer enfin de leur corps.

Mais les revendications féministes, aussi légitimes soient-elles, tombent trop souvent dans les travers d'aujourd'hui, ceux de la provocation médiatique.

## « Cette date symbolique du 8 mars nous invite à alimenter notre réflexion collective et à renouveler l'engagement de notre ville sur la situation des femmes. »



**CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL**

Maire de Vincennes  
Vice-présidente du Territoire  
Paris Est Marne & Bois

Simone Veil ou Françoise Giroud, deux femmes qui ont guidé mon engagement politique, savaient dissocier le temps de la revendication sur celui, moins visible mais pourtant si nécessaire, du travail de fond.

Malgré ces progrès pour le droit des femmes, les défis en matière d'égalité restent colossaux et nécessitent encore et toujours l'attention de tous. Il existe entre la République et les femmes une alliance objective, que Marianne symbolise avec ce commun dessein de faire respecter ce que l'on appelle paradoxalement les « droits de l'Homme » qu'il faut bien sûr comprendre au sens de tous les êtres humains. Car si ces droits sont désormais acquis, ils restent toutefois très fragiles. Le récent recul de la Pologne, pourtant membre de l'Union européenne, sur la liberté des femmes de pouvoir disposer de leur corps en est une illustration glaçante en 2021.

Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, élimination des violences intrafamiliales, réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes ou encore sensibilisation de nos enfants à ces causes : Vincennes est mobilisée 365 jours par an.

Cette date symbolique du 8 mars nous invite simplement à faire le point, à alimenter notre réflexion collective et, à Vincennes, à renouveler l'engagement de notre ville sur la situation des femmes. Parce que cette cause est primordiale, nous avons souhaité cette année qu'elle dure un mois entier afin de permettre à chacun de prendre le temps de s'interroger, de comprendre ou de s'informer – c'est toute l'ambition de ce « Mois des Femmes ». ■

# Orpi

Des femmes et des hommes  
pour votre bien



2 rue de Condé-sur-Noireau  
Place de la Mairie 94300 VINCENNES  
[www.orpi.com/fourny](http://www.orpi.com/fourny)

## Cabinet Fourny

### 01 48 08 46 55

Transactions immobilières depuis 1927



#### VINCENNES 10mn métro, proche Bois

Résidence standing ravalée en 2020. Agréable  
4 pièces 79m<sup>2</sup>, rue & jardin. Cuisine équipée, s.de.  
bains, s.d'eau. Poss.3 chambres. Vue dégagée.  
Balcon sud. Parking s/sol. Classe énergie : E

**Prix : 650 000 €**

(honoraires inclus 4 % ttc charge acquéreur)

#### PARIS 12<sup>e</sup>. Avenue de Saint-Mandé

Immeuble ravalé en 2019, au 3<sup>e</sup> étage. 5 pièces  
108m<sup>2</sup> en double exposition. Cuisine dinatoire,  
4 chambres, salle de bains, salle d'eau. 2 balcons.  
Vue dégagée. Cave. Classe énergie : D

**Prix : 1130 000€**

(honoraires inclus 4% ttc charge acquéreur)



#### FONTENAY Au pied gare RER A, proche Bois

Maison Familiale de charme fin 19<sup>e</sup>, 8 pièces 200m<sup>2</sup>,  
avec jardins. Bureau, salle à manger, salon 38m<sup>2</sup>,  
4 chambres, 2 bureaux. Sous-sol total. Prévoir  
travaux. Classe énergie : D **Prix : 1 320 000 €**  
(honoraires inclus 2 % ttc charge acquéreur)

## RÉSIDENCE SENIORS CONVIVIALE à Saint-Mandé



### SENIORIALES

patrimoine & services

59 rue du Commandant Mouchotte, S<sup>t</sup>-Mandé  
01 46 81 56 92 • [senioriales.com](http://senioriales.com)

©LightFieldStudios-AdobeStock (\*) Prix et disponibilité pour un T2 de 40 m2 au 10/02/21. Détails sur [senioriales.com](http://senioriales.com)

**T2 meublé**  
à partir de  
**1769 € / mois\***  
avec charges  
et services  
de base inclus



## meilleurtaux.com

Agence de VINCENNES  
114 avenue de Paris  
01 49 57 75 75



Un achat  
immobilier  
en toute  
simplicité?

# -30 %

## DE RÉDUCTION SUR LES HONORAIRES

SUR PRÉSENTATION  
DE CE MAGAZINE

étude  
gratuite  
sans  
engagement

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. CUIER, 114 av de Paris 94300 Vincennes, EURL au capital de 10 000 € - RCS 804 840 718 CRETEIL. Courtier en opérations de banque et services de paiement et intermédiaire en assurance ORIAS n° 14 00 69 59 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Franchisé indépendant, membres du réseau Meilleurtaux.com (36 rue de Saint-Petersbourg 75008 Paris, RCS Paris n°424 264 281, courtier en opérations de banque et services de paiement ORIAS n°07 022 955). Liste de nos partenaires disponible en agence. Sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest 75436 Paris Cedex 09 ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr))

## NOUVEAU VINCENNOIS ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie pour participer à la prochaine soirée des nouveaux Vincennois qui aura lieu en octobre.  
Envoyez ce coupon rempli au service de Relations Publiques, Mairie de Vincennes, 53 bis rue de Fontenay - 94300 Vincennes  
ou par mail : [relationspubliques@vincennes.fr](mailto:relationspubliques@vincennes.fr)

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

E-MAIL : ..... TÉLÉPHONE : .....

Je souhaite recevoir la/les newsletter(s) suivante(s) :  Vincennes info, la lettre hebdo  Vincennes cultureS  
 La lettre des seniors  Vincennes tourisme  La Lettre du Conservatoire



Les informations de ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Vincennes dans le cadre de la soirée des nouveaux arrivants. Elles sont conservées jusqu'à la date de la soirée des nouveaux arrivants. Conformément à la réglementation relative à la protection des données, vous disposez de droits sur les données vous concernant. En savoir plus sur vos droits : [www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles](http://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles). Pour exercer ces droits, veuillez adresser votre demande par mail à [dpo@vincennes.fr](mailto:dpo@vincennes.fr).

# SOMMAIRE

- 03** Édito
- 07** Décryptage
- 09** Vite dit
- 10** Actualités
- 19** Participez à demain
- 20** Ici ou là
- 23** Écouter
- 24** Lire
- 26** Boutiques
- 28** Portrait
- 30** À la une
- 36** Dossier
- 39** Associations
- 41** Pratique
- 45** Démocratie locale
- 48** Tribunes  
Les Tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.
- 50** État civil



10

## ACTUALITÉS

Une gestion attentive des arbres à Vincennes



36

## DOSSIER

Le Fonds de Garantie des Victimes : un acteur national de la solidarité installé à Vincennes



## À LA UNE

Mois des femmes : en mars, Vincennes s'écrit avec un grand Elles !



28

## PORTRAIT

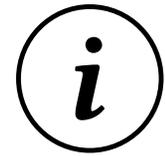
Laure Senemaud-Carriquiry, sage-femme



14

## ACTUALITÉS

Stationnement : de nouveaux tarifs et de nouveaux services



Pour contacter la rédaction

- Par courriel : [redaction@vincennes.fr](mailto:redaction@vincennes.fr),
- Par téléphone : 01 43 98 65 73
- Par courrier : Hôtel de Ville BP 123 - 94304 Vincennes cedex

Suivez nous sur les réseaux sociaux



Vincennes Info

Mars 2021 - N°775

Dépôt légal : Mars 2021

ISSN 0994-8864

Directeur de la publication

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Directeur de la communication

Olivier TOUZEAU

Responsable de la rédaction

Valérie BAUCHOT

Chargée d'édition

Blandine BONNEL

Ont collaboré à ce numéro

Cécile BLAIZE, Maxime DUPIN,

Morgane HUBY,

Laure MARESCAUX,

Armelle NEBILON,

Laure ERADES, Romane DUEZ

Photographies

Hugo LEBRUN

Anne-Charlotte COMPAN

Serge GUILLEMOT / Brooklyn Studio

Thierry GUILLAUME

Thibaut PLAIRE

Rédaction

Hôtel de ville

BP 123 - 94304 Vincennes cedex

Mairie de Vincennes :

01 43 98 65 00

Rédaction : 01 43 98 65 73

redaction@vincennes.fr

Publicité

Tél. : 01 43 98 65 73

Création et mise en pages :

@scoopcommunication | 2185-MEP

Imprimeur : Imprimerie

de Compiègne



**POUR CEUX  
QUI AIMENT OFFRIR  
DES MEDAILLES**

**LES CONFITURES  
DE LA  
FABRIQUE**

18 rue Lejemptel - Vincennes

**OFFRE  
SÉANCE  
DÉCOUVERTE  
30€**

**STUDIO FORME**  
LES TECHNOLOGIES PROFESSIONNELLES POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

**Coaching sportif avec électrostimulation,  
Sauna japonais, cryothérapie**

Remise en forme, perte de poids, travail musculaire,  
détente, silhouette...

- Un coaching personnalisé pour des résultats rapides
- Un espace convivial d'exception
- Des exercices adaptés à vos objectifs

Sur place : tenue, serviette, douche, bouteille d'eau. *Pas besoin de sac de sport !*

RETROUVEZ-NOUS / À 2 PAS DU CHÂTEAU DE VINCENNES :

01 85 00 08 08 / [www.studioforme.fr](http://www.studioforme.fr)

16 rue Raymond du Temple - 94300 Vincennes

\*Science découverte remboursée pour l'achat d'un pack ou d'un abonnement. Voir conditions en boutique.

**Maître Enora Alix, Commissaire-Priseur,  
expertise tous les jours des objets  
auprès de Sophie Davant sur France 2  
mais aussi à la Galerie Frémeaux & Associés  
de Vincennes deux Lundis par mois !**

Bijoux, argenterie, tableaux, dessins,  
art d'Asie, sculptures, livres, timbres, vins, jouets...

*Les estimations sont gratuites et confidentielles.*

**MILLON**  
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES  
N° 1 à Drouot

**Les lundis : 1, 15 et 29 mars ;  
12 et 19 avril ; 3, 17 et 31 mai ; 14 et 28 juin 2021**

de 9h30 à 17h uniquement sur RdV  
Déplacements à domicile pour les inventaires et successions  
06 58 37 94 70 - [ealix@millon.com](mailto:ealix@millon.com)

**À LA GALERIE FRÉMEAUX & ASSOCIÉS**  
20, rue Robert Giraudineau - 94300 Vincennes  
RER Vincennes / Métro Château de Vincennes

**JOURNÉES MILLON  
D'ESTIMATIONS GRATUITES**

**MILLON**  
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES  
N° 1 à Drouot

**FRÉMEAUX & ASSOCIÉS**  
Galerie d'Art  
20, rue Robert Giraudineau - 94300 Vincennes  
Tel. (01) 41 74 90 74

**GALERIE FRÉMEAUX & ASSOCIÉS SAS**  
ACHAT - VENTE - ESTIMATION - COMMISSAIRE-PRISEUR AUX ENCHÈRES  
**L'art sauvera le monde**  
Fiorucci

**FRÉMEAUX & ASSOCIÉS**

# Collecte des déchets à Vincennes : comment ça marche ?

**TRI** Encombrants, déchets vert, déchets spéciaux, gravats..., il existe une multitude d'objets de toutes sortes dont nous souhaitons quotidiennement nous débarrasser. Si le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas, pour tous les autres un point s'impose sur les dispositifs de collecte proposés par le Territoire et la commune.

Pour préserver la propreté de la ville et éviter de voir fleurir sur les trottoirs les encombrants indésirables, il convient de prendre rendez-vous soit en ligne via votre compte citoyen soit par téléphone au 0 800 77 00 66 (N° Vert gratuit depuis un poste fixe). Une date de dépôt sera fixée avec vous, il faudra alors déposer la veille au soir de la date prévue vos encombrants sur le trottoir, en veillant à ne pas gêner les passages des piétons. Le tout dans la limite d'un mètre cube par collecte ; les dépôts ne doivent pas excéder 50 kg et une taille de 2 mètres. Comptez un délai de prévenance d'au minimum 72 h à l'avance. Seuls les encombrants ayant été identifiés lors de l'appel téléphonique ou via le formulaire en ligne sont collectés, les encombrants supplémentaires se verront signalés par un ruban de balisage et une affiche, comme le sont actuellement les erreurs de tri.

Pour rappel, les dépôts sauvages, en dehors des dates prévues, sont interdits et font l'objet d'une amende. Le plâtre, les gravats, les végétaux, les déchets électriques et électroniques ainsi que les déchets ménagers spéciaux doivent quant à eux être portés en déchetterie, qu'elle soit fixe (la plus proche est celle de Fontenay-sous-Bois), ou qu'elle vienne à vous sous forme mobile. Ce dispositif est mis en place cinq fois par mois dans les différents quartiers de Vincennes et Saint-Mandé. Pensez à prendre sur vous une pièce d'identité et un justificatif de domicile ; rendez-vous de 9 h à 13 h place Renon le samedi 14 mars, place Carnot le samedi 21 mars, et de 14 h à 18 h place Diderot le mercredi 25 mars. Enfin, en partenariat avec Écosystèmes, vous avez également la possibilité d'apporter vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage (mixeur, aspirateur, ordinateur, imprimante, frigo, cuisinière, téléviseur...) : prochaine collecte le samedi 3 avril de 10 h à 14 h devant le jardin Coeur de ville.



## En chiffres

Chaque année **11 585 tonnes d'ordures ménagères**, **1 271 tonnes de verre** et **2 188 tonnes d'emballages** ainsi que **1 110 tonnes d'encombrants** sont récoltés. **350 tonnes** de dépôts sauvages et **2 500 m<sup>2</sup> de surfaces de tags** doivent, hélas, encore être ramassés et nettoyés chaque année.

Aujourd'hui, chacun connaît l'utilité économique et écologique du tri, mais encore aujourd'hui, le nombre de bacs refusés parce que le tri n'a pas été correctement effectué reste important. La vigilance de chacun doit donc rester de mise. Vous ne savez plus où jeter quoi ? Memotri vous permet de sélectionner un déchet dans le menu déroulant, ou bien d'effectuer directement une recherche en tapant le nom du déchet, et vous indique immédiatement sa destination parmi les types de contenant existants.

Rendez-vous sur le lien internet : [www.memotri.com/miniguide/accueil](http://www.memotri.com/miniguide/accueil)

## RAPPEL DES JOURS DE COLLECTES

**Ordures ménagères** : lundi, mercredi et vendredi matin

**Emballages** : mardi et jeudi matin

**Verre** : jeudi par quinzaine (secteurs Nord et Est les 5 et 19 mars, secteurs Sud et Ouest les 12 et 26 mars). Des bornes d'apport volontaire expérimentales sont également disponibles : place Renon, à l'angle de la rue des Vignerons et de la rue du Maréchal-Maunoury, boulevard de la Libération face au jardin du Levant, et rue de Belfort.

Plus d'infos sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) et sur [www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr)

CRÉATEUR DE  
**beauté  
intérieure**



**archea**

DRESSINGS BIBLIOTHÈQUES RANGEMENTS

*Archea s'occupe de tout, surtout de vous.*

31, AV. DE PARIS - VINCENNES  
TÉL. 01 43 74 49 38 - vincennes@archea.fr

TAO © DR - Visiolab - Photos non contractuelles.

Ouverture d'un cabinet  
de **sophrologie** et  
d'**énergétique**

**Lou Guenet**  
6 avenue de Vorges  
94300 Vincennes

La **sophrologie** est une technique psychocorporelle qui permet, grâce à des exercices de respiration et de relaxation, de mettre en harmonie le corps et l'esprit. C'est une solution efficace pour les problèmes de stress, de sommeil, d'addiction, de confiance en soi, de phobie, ainsi que pour la préparation mentale, entre autres.

Lou Guenet est par ailleurs **magnétiseuse**, **Maitre Reiki** et travaille avec les **bols tibétains**.

Ce soin est personnalisé en fonction des maux à traiter, tels que douleur, fatigue, inflammation, maux divers du corps et de l'esprit.



**06 83 47 09 76** sur rendez-vous

Clientèle : Adultes, adolescents, enfants, nos amis les animaux.

Site internet : [www.lou-guenet.com](http://www.lou-guenet.com)

Un soin ne se substitue en rien à la consultation d'un médecin, à un traitement et à son suivi médical.



SIGNATURE  
**KRYS**

VENEZ DÉCOUVRIR  
**LE NOUVEAU  
CONFORT VISUEL\***

NOUVELLE  
GÉNÉRATION DE VERRES  
ULTRA-PERSONNALISÉS

KRYS COOPÉRATIVE D'OPTICIENS\*, FABRIQUE ELLE-MÊME SES VERRES EN FRANCE

**Krys**

Vous allez  
vous aimer

**V.Lafortune Opticiens Krys**  
85 rue de Fontenay 01 43 28 84 47

\*L'opticien Krys vous accompagnera à la découverte de votre confort visuel et vous apportera la garantie d'un confort visuel. \*\*Dispositif complet Krys (loup). Les autres caractéristiques des produits de notre gamme peuvent être consultées sur le site [www.krys.com](http://www.krys.com). Contact : 01 43 28 84 47. \*Distributeur agréé par le fabricant. \*\*Dispositif complet Krys (loup). Les autres caractéristiques des produits de notre gamme peuvent être consultées sur le site [www.krys.com](http://www.krys.com). Contact : 01 43 28 84 47.



## Nuit de la lecture : résultat du concours photo

À l'occasion de la Nuit de la lecture, sur le thème « Mettez en scène votre livre préféré ! », la Médiathèque a organisé un concours photo ouvert à ses adhérents dès 11 ans. À cette occasion, dix photos ont été récompensées par le jury. Un grand bravo à Dominique ; Barbara ; Annabelle ; Pierre ; Sandrine ; Candice ; Fabienne ; Camille ; Caroline et Élise qui recevront un chèque-lire de 20 euros !

Toutes les photos sont à retrouver sur le site de la Médiathèque, rubrique « actus ».

## Stage BAFA

La Ville de Vincennes propose aux jeunes Vincennois âgés de 17 à 25 ans une session théorique du BAFA, du 17 au 24 avril. Si ce n'est pas déjà fait, il est toujours possible de vous inscrire : attention nombre de places limité !

Plus d'infos : [lecarre@vincennes.fr](mailto:lecarre@vincennes.fr) ou 01 71 33 64 40

## Séjour d'été à Habère-Poche



Habère-Poche est un centre qui fait peau neuve ! Des travaux de rénovation du Centre ont été entamés et permettront aux enfants accueillis cet été de profiter d'ores et déjà d'un niveau

refait à neuf. C'est ensuite l'étage des chambres qui fera l'objet d'une rénovation l'année prochaine et qui entraînera la fermeture du centre. Durant cette période, des séjours seront tout de même organisés pour les jeunes Vincennois dans d'autres centres de vacances. Les inscriptions au séjour d'été organisées par la Ville ont habituellement lieu durant le mois de mars mais du fait de la crise sanitaire, les réservations sont repoussées au mois d'avril sous réserve de la mise en place de nouvelles mesures gouvernementales.

## L'écopâturage fait école

Compte tenu du succès rencontré par nos deux moutons, Saprissi et Saperlipopette, qui entretiennent efficacement les pelouses du Château en y favorisant un cadre de vie plus propre, une nouvelle expérimentation est prévue d'ici quelques semaines.

C'est cette fois à des cochons sauvages que la Ville va faire appel, afin de réagir au laisser-aller constaté chez certains de nos concitoyens qui déposent des déchets à même le trottoir ; une expérience similaire a en effet été menée avec succès en Haute-Corse. Pour des raisons évidentes de sécurité, ces animaux ne seront présents que ponctuellement, en soirée, et dans des endroits ciblés. Pour le début de l'expérimentation, fixé au 1<sup>er</sup> avril, des Vincennois volontaires sont invités à se faire connaître afin d'assister leur gardien. Bien entendu, des attestations seront remises aux candidats afin qu'ils puissent mener à bien cette mission civique après le couvre-feu. Contactez la rédaction qui transmettra à : [redaction@vincennes.fr](mailto:redaction@vincennes.fr).

## Tremplin des jeunes talents



Le 10 avril prochain aura lieu le Tremplin des jeunes talents, organisé par le Carré. Tous les jeunes artistes vincennois âgés de 16 à 25 ans sont invités à s'inscrire aux sélections préalables (musique, chant, danse...). Ils bénéficieront de coachings et de conseils de professionnels pour se préparer au mieux au jour de représentation sur scène. À la suite du Tremplin, les jeunes talents auront la possibilité de se produire lors des événements organisés par la Ville (Fête de la musique, Fête de l'Europe, la Journée des

rêves...). Ils obtiendront également 4 h de coaching vocal ainsi qu'un enregistrement studio (10 h).

Inscription jusqu'au 13 mars - Gratuit - Plus d'infos : [lecarre@vincennes.fr](mailto:lecarre@vincennes.fr) ou 01 71 33 64 40 - Restez informé sur le contexte sanitaire sur les réseaux sociaux (Facebook : Vincennes Jeunes et Instagram : [lecarre.vincennes](https://www.instagram.com/lecarre.vincennes))

# Une gestion attentive des arbres à Vincennes

**ENVIRONNEMENT** Éléments clés de l'amélioration du cadre de vie, les arbres font l'objet d'une attention particulière à Vincennes. Si certains d'entre eux doivent parfois être abattus pour des raisons sanitaires ou de sécurité, ils sont remplacés par de nouvelles plantations, en concordance avec la politique de Développement Durable de la commune.

**E**n toute saison, les arbres contribuent pleinement à la qualité de vie en embellissant les rues et en donnant une âme à l'espace public. Au-delà de leurs vertus esthétiques, ils sont également indispensables à l'équilibre de la vie en ville. Ils participent à l'épuration de l'air, réduisent la réverbération, et forment des îlots de fraîcheur lors des fortes chaleurs. À Vincennes, on recense 3 760 arbres issus de 53 espèces différentes. Un chiffre en augmentation de près de 40 % en l'espace de vingt-cinq ans – soit **environ 1 000 arbres** – puisque 2 700 arbres étaient dénombrés sur le territoire communal en 1997. Parallèlement le pourcentage de surface paysagère a augmenté de 17 % en vingt ans.

## Des abattages inévitables...

Pour autant, des arbres sont abattus régulièrement. « Outre des élagages et un arrosage régulier, nous surveillons l'état de santé des arbres en effectuant des diagnostics phytosanitaires permettant de dé-

terminer leur état de santé », explique Patrick Berniard, technicien du service Espaces verts et propreté de la ville. « Nous les classons en cinq catégories. La première et la deuxième signifient que les arbres se portent très bien ou bien. La troisième indique qu'ils présentent quelques risques (bois mort à enlever, petites plaies sur tronc...). La quatrième correspond à un danger dans les années à venir et donc à une surveillance active et malheureusement, la cinquième, nécessite un abattage immédiat ». Principale cause : la présence de champignons dits lignivores. Les spores de champignons très volatiles s'installent lors de plaies sur les troncs (chocs de véhicules) ou les charpentières (chocs de camions ou élagages).

## ... pour des raisons de sécurité

Les mycéliums se développent alors sous l'écorce, où circule la sève, puis le champignon attaque la lignine qui est l'ossature de l'arbre. Cela engendre des risques de casse ou un dessèchement total ou partiel selon le lieu de l'attaque. « Lorsque la partie visible du champignon apparaît, la situation est déjà irréversible et l'abattage inévitable pour des raisons de sécurité », souligne Patrick Berniard. Ce fut le cas au mois de février, où le Département a procédé à l'abattage de 12 platanes, entre le n°22 et le n°164 bis

de l'avenue de Paris. Ceux devant le 22 et le 74 étaient morts, les autres dépérissants et dangereux car atteints par un champignon lignivore du type « fomes ». Le risque majeur de ce type d'attaque sournoise est la rupture de grosses charpentières. Ces arbres seront remplacés par des érables. De son côté, la ville de Paris est intervenue sur le cours Marigny, au niveau du square Jean-Jaurès, avec un élagage du cèdre et l'abattage de deux arbres morts. Un 3<sup>e</sup> avait été abattu il y a 2 ans mais 4 nouveaux arbres seront plantés au mois de mars.

Dans de nombreuses autres rues, des plantations sont prévues en mars pour remplacer des arbres qui avaient été enlevés (lire p. 16-17). Autre projet à venir, la végétalisation proposée ces prochains jours aux riverains de la place Jean-Spire-Lemaître (lire p.13).

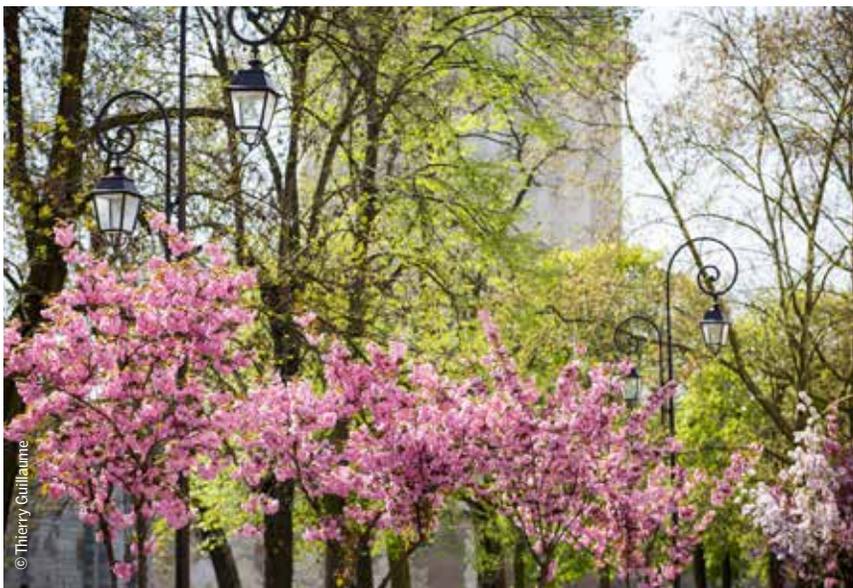
## Des arbres quasi systématiquement replantés

Si l'abattage d'un arbre ne se fait jamais de gaieté de cœur, la politique communale en la matière consiste à remplacer les arbres abattus quand cela est possible. En début d'année, six arbres ont ainsi été replantés boulevard de la Libération et trois place Bérault, en remplacement d'arbres qui n'avaient pas réussi à prendre. « Il est fréquent qu'on évoque les arbres

## Comment est planté un arbre en ville ?

Les arbres achetés par la Ville de Vincennes proviennent des pépinières Chatelain au Thillay (Val-d'Oise). D'une circonférence d'environ 25 cm pour une hauteur de 4 à 5 mètres, ils sont acheminés par camion jusqu'au lieu de plantation. Un trou est réalisé à l'aide d'une mini-pelle, puis l'arbre est positionné à l'aide d'élingues et il est maintenu à l'aide de deux tuteurs. À la fin de la plantation, un arrosage immédiat est effectué afin de compacter la terre. Durant les premières années, l'arbre fait l'objet d'une surveillance particulière, avec un arrosage régulier, notamment durant les périodes chaudes. À noter qu'aucun élagage n'est effectué en période de nidification (1<sup>er</sup> avril au 15 août).





que nous sommes obligés d'abattre, on oublie trop souvent de souligner que nous plantons régulièrement, pas seulement pour remplacer mais aussi avec des plantations nouvelles dans le cadre de l'aménagement de nos quartiers. Si certains espaces publics (place Pierre Sémard, rue du Midi, esplanade de l'Hôtel de ville) ne sont pas adaptés à la plantation d'arbres en raison de la nature de leur sous-sol (réseaux, voies du RER, parking souterrain...) ou de leur destination (animations...), nous veillons à ce que les arbres soient répartis de manière homogène sur l'ensemble du territoire communal », rappelle Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes. « Les causes de stress pour les arbres en ville ne manquent pas, et leur cycle de vie est plus court qu'en zone naturelle. Il faut

aussi savoir qu'il y a une saison pour planter, et que tout abattage ne peut pas systématiquement faire l'objet d'un remplacement immédiat », souligne Bruno Camelot, Adjoint au maire chargé du développement durable.

### De multiples contraintes

Outre la temporalité, la plantation et l'entretien des arbres sont soumis à de multiples contraintes en milieu urbain. À commencer par la taille des fosses des anciennes plantations (1 m<sup>3</sup>), trop petites par rapport au choix des essences autrefois plantées. Cela induit de nombreuses tailles ou élagages du fait de la proximité des façades : des opérations qui fragilisent l'arbre. Des plantations avaient en outre parfois lieu sur ou à proximité des réseaux enterrés des différents concessionnaires (ERDF, GRDF, RATP...). Sur les gros arbres, des coupes de racines sont malheureusement obligatoires pour effectuer les tranchées pour réparation ou remplacement des réseaux. Les nouvelles plantations sont en revanche réalisées en choisissant des végétaux proportionnels à l'environnement urbain et dans des fosses de plantation plus conséquentes (de 4 à 8 m<sup>3</sup>), ce qui permet aux arbres de développer leurs racines dans de bonnes conditions. Des études préalables et obligatoires des réseaux sont menées avant toute plantation en lien avec les concessionnaires et les aménagements doivent être réalisés de manière à permettre l'accessibilité des voiries et espaces publics aux personnes à mobilité réduite, avec un cheminement minimal de 1,40 m sur les trottoirs. ■ MD

## Adoptez les bons gestes !

Un seau de produit nettoyant déversé ou une batterie automobile dégageant de l'acide déposée négligemment au pied d'un arbre, un vélo attaché à l'aide d'une chaîne sur un tronc et en abîmant l'écorce, une voiture qui malgré les nombreux chasse-roues installés tape contre un tronc... Autant de gestes qui peuvent engendrer la mort d'un arbre et qu'il convient donc de proscrire ! Si les arbres peuvent être remplacés, les sujets plantés sont jeunes et mettent ensuite un certain temps à pousser. Respecter les arbres, c'est, tout simplement, une question de civisme.

## Quelques chiffres

Sur les **3 760** arbres recensés

à Vincennes, **490** sont gérés par le Conseil départemental du Val-de-Marne (platanes, cerisiers,

marronniers...) et **3 720** par la Ville de Vincennes (érables, cerisiers à fleur, charmes...). À noter la présence d'un arbre remarquable et rare place Renon : le Chitalpa de Tachkent. Au total on répertorie

**53** essences avec **2** nouveautés :

**2** conifères **Metasequoia**

**glyptostroboides** rue Victor Basch

et des **Toona Sinensis « Flamingo »**

rue de Strasbourg. Le budget annuel

pour l'entretien des arbres à Vincennes

s'établit à **144 000 €**.

## Les champignons les plus fréquents

Les principaux champignons recensés à Vincennes sur les arbres d'ornement sont des polypores divers (amadouviens, phellins, polypores orangés, *fomes fomentarius*, *meripulus giganteus*). D'autres s'attaquent aux racines, comme l'armillaire couleur de miel, ou sont inféodés aux cerisiers et pruniers (*phellinus tuberculosus*).



## QUALITÉ DE L'AIR

# Vincennes s'engage auprès de la Métropole pour améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie

Si la qualité de l'air tend à s'améliorer depuis quelques années dans notre Métropole, la situation y reste particulièrement préoccupante en raison des dépassements réguliers des seuils réglementaires des polluants tels que le dioxyde d'azote et les particules : 6 600 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire métropolitain selon Santé Publique France. Le 30 octobre dernier, la Commission européenne a saisi la Cour de justice de l'Union européenne d'un recours contre la France relatif à la mauvaise

qualité de l'air due à des niveaux élevés de particules (PM10).

La Métropole du Grand Paris (MGP) a déjà mené la première étape de l'instauration d'une Zone à Faibles Émissions (ZFE) mobilité depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Le Conseil de la MGP a adopté le 1<sup>er</sup> décembre la deuxième étape de la ZFE métropolitaine : une démarche qui vise à améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les métropolitains et à laquelle Vincennes prend part.

## Consultation citoyenne publique en ligne

Dans ce contexte, vous êtes invités, au travers d'une consultation engagée par la Métropole et accessible en ligne ([zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net](https://zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net)), à vous prononcer, du **9 au 31 mars**, sur cette 2<sup>e</sup> étape. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés seront interdits à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, y compris sur le boulevard périphérique et dans les bois de Vincennes et de Boulogne.

## Jusqu'à 19 000 € d'aides cumulées pour l'achat d'un véhicule propre neuf

Parallèlement, l'accès aux aides financières pour l'achat d'un véhicule propre est facilité grâce au guichet unique ([www.primealea-conversion.gouv.fr](http://www.primealea-conversion.gouv.fr)) et au site d'information associé ([www.jechangemavoiture.gouv.fr](http://www.jechangemavoiture.gouv.fr)). Un dossier unique de demande de subvention concernant les aides de l'État et de la Métropole du Grand Paris permet de bénéficier d'une aide allant jusqu'à 19 000 € pour l'achat d'un véhicule propre neuf et jusqu'à 12 000 € pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion, incluant la surprime ZFE de 1 000 €. ■

## + D'INFOS

Pour en savoir davantage :

[www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr](http://www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr)

Pour participer à la Consultation citoyenne publique en ligne, rendez-vous au lien suivant (à compter du 9 mars) :

<https://zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net>



## TRANSPORTS

## Ligne 1 : l'enquête publique sur les rails

5 km de tracé, un métro toutes les 1'35" en heure de pointe, trois nouvelles stations dont bien sûr celle des Rigollots, qui sera implantée à Fontenay-sous-Bois en limite de Vincennes... Nous l'indiquions dans notre numéro de janvier : le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités a, le 9 décembre dernier, approuvé le schéma de principe du projet, ouvrant la voie à l'enquête publique, attendue pour la fin de l'année. En attendant, une lettre d'information a été distribuée aux Vincennois par Île-de-France Mobilités. Elle est aussi à votre disposition sur le site : [val-de-fontenay.metro-ligne1.fr](http://val-de-fontenay.metro-ligne1.fr)

## RER A

## Début de chantier pour le nouveau centre de commandement



Ces dernières semaines, les travaux de création du nouveau Centre de Commandement Unique (C.C.U.) de la ligne A du RER ont commencé à proximité de la gare de Vincennes : une opération indispensable pour pouvoir continuer à superviser et réguler la ligne dans les meilleures conditions possibles, dans l'intérêt des 300 millions d'usagers annuels de la ligne A.

La première phase du chantier

consiste à réaliser le bâtiment qui accueillera le futur centre de commandement. D'une durée de 18 mois, cette première étape se déroulera majoritairement de jour en limitant au maximum les nuisances pour les riverains. À noter, le chantier a nécessité l'abattage de sept arbres situés sur le domaine de la RATP, et pour lesquels la Ville a demandé une replantation à l'issue du chantier. Le bâtiment lui-même, dont les équipements techniques en toiture seront enfermés et dont les structures seront traitées pour réduire les nuisances vibratoires, aura la particularité d'être largement végétalisé, en façades et en toiture. S'ensuivront dans un 2<sup>e</sup> temps les travaux d'équipement intérieur du bâtiment, pour une mise en service prévue mi-2023.



© Brooklyn Studio

## Nouvelles phases de travaux pour le futur lycée

**CHANTIER** Une réunion publique dédiée aux projets de lycée et de complexe sportif sur le site de la rue de la Jarry s'est déroulée en visio-conférence le 27 janvier. L'occasion pour Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes, accompagnée d'adjoints, de représentants de la Région Île-de-France et des architectes des deux équipements, de répondre aux questions des Vincennois.

Après les travaux de démolition de l'ex-cité industrielle, une nouvelle étape s'ouvre sur le terrain mis à disposition de la Ville et de la Région par le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) – créé par les villes de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois – avec les phases d'excavation des terres et de terrassement du site. « Malgré les difficultés liées à la pandémie de Covid-19, la phase de déconstruction s'est déroulée dans le respect des délais prévus et des règles sanitaires », explique Mathieu Beaufrère, Adjoint au maire chargé des Grands Projets, des Équipements publics, de l'Urbanisme et de l'Habitat. « Les prochaines étapes vont porter sur l'excavation des terres, puis sur le terrassement. Toutefois, des études ont révélé la présence de résidus d'amiante dans le sol, fixés sur des objets de type canalisation et donc nullement volatiles. Les analyses de l'air, effectuées en lien avec la Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAMIF), n'ont décelé

aucune pollution aérienne : il s'agit en réalité d'une situation assez courante concernant des bâtiments anciens, pour lesquels les normes n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, mais qui exige d'être traitée avec la plus grande précaution. Ces débris amiantés vont être évacués et traités par des filières spécialisées. » La Ville a demandé dans ce cadre le soutien du Fonds friche.

### Un contexte urbanistique dense

L'évacuation de ces déchets étant plus chronophage que celle de simple mâchefer, les travaux de terrassement vont prendre un peu plus de temps que prévu mais tout sera mis en œuvre pour que l'équilibre général en termes de calendrier soit respecté. Une fois le terrassement effectué, la construction du futur lycée, géré par la Région, ainsi que celle du complexe sportif, propriété de la Ville, pourront débuter. « La construction

de ces bâtiments publics tient compte de la diversité d'habitat environnante, avec la présence de hauts immeubles mais également de pavillons avec jardin. Le projet mené par les cabinets d'architectes prend en compte cette spécificité », note Charlotte Libert-Albanel. Ainsi, la volumétrie du lycée a été pensée selon un schéma de descente en escalier ouest-est, adapté à la typologie du site et visant à minimiser les vis-à-vis pour le voisinage. Les plans du bâtiment administratif ont fait l'objet de modifications afin d'en réduire la hauteur, de même l'édicule accolé au pignon nord du complexe sportif, a été supprimée. Deux adaptations visant à répondre à une demande forte exprimée par les riverains, via notamment « l'association de riverains Jarry-Dequen-Defrance », avec laquelle la Ville dialogue régulièrement. Des informations seront régulièrement diffusées aux riverains sur l'avancement des travaux. ■ MD



© Agence 2/3/4 - Région Île-de-France

# Stationnement : de nouveaux tarifs et de nouveaux services

**PARCMÈTRE** À partir de ce mois de mars, le barème des tarifs du stationnement va connaître une évolution ; d'autres changements sont aussi attendus concernant notamment les véhicules électriques. Explication.

**E**n matière de stationnement, les règles ont profondément changé en janvier 2018, avec l'entrée en vigueur de la loi instituant la « dépénalisation ». Un terme un peu abstrait qui a remplacé les traditionnels PV pour non-paiement par des « forfaits de post-stationnement », propres à chaque commune. Objectif du texte : rendre plus dissuasive la sanction en cas de non-paiement ; et rappeler que, contrairement à une idée reçue, stationner son véhicule en surface n'est pas un droit, mais, juridiquement, une occupation du domaine public. C'est d'autant plus vrai dans un espace dense et contraint.

La Ville de Vincennes, qui comme de nom-



breuses communes fait appel à un délégataire de service public, a renouvelé au même moment le contrat d'exploitation du service de stationnement, confié à la société Effia pour 5 ans. Un contrat qui a fait l'objet, lors du conseil municipal du 10 février dernier, d'un avenant, tenant compte du recul de deux ans d'exploitation.

**en résidentiel** (cf. encadré) – ce qui n'avait pas été le cas depuis sept ans. Pas de changement en revanche du côté des tarifs du stationnement souterrain.

Le Conseil municipal a aussi créé une **gratuité de 2 heures pour les véhicules électriques**.

L'ensemble des **bornes de recharge électrique** sur le domaine public sont confiées à un nouvel opérateur, Métropolis, qui œuvre dans le cadre de la Métropole du Grand Paris (voir ci-contre). Une mesure de simplification pour les usagers qui va permettre une gestion commune des bornes actuellement en fonctionnement et des anciennes bornes Autolib' qui vont être transformées pour leur part en avril. À noter côté souterrain, l'ajout à venir de deux nouvelles bornes de recharge dans le parking du Marché qui n'en disposait pas encore.

## Les tarifs révisés

Le stationnement est payant en journée du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, y compris au mois d'août. Il est gratuit les dimanches et jours fériés. En surface, il est interdit de stationner plus de 24 h consécutives à la même place.

- **Horaires** : évolution de 2 € à 2,40 € la 1<sup>re</sup> heure et de 4,40 € à 4,80 € les 2 heures pour le stationnement longitudinal ; évolution de 0,70 € à 0,80 € la 1<sup>re</sup> heure et de 1,50 € à 1,70 € la 2<sup>e</sup> heure pour le stationnement des deux-roues motorisés
- **FPS minoré** : évolution du tarif de 20 € à 28 € dans l'objectif d'une meilleure application de la loi.
- **Abonnés** : évolution du tarif journalier de 2 € à 2,20 €, du tarif hebdomadaire de 8 € à 9 € et du tarif mensuel de 30 € à 32 €
- **Gratuité 2 heures** pour les véhicules électriques et pour certaines professions médicales proposant des soins à domicile.

### Gratuités et nouveaux tarifs

Cet avenant prend en compte un certain nombre d'évolutions : **passage en résidentiel de la rue du Commandant-Mowat**, ou encore confirmation de la **gratuité de 2 heures pour les médecins, infirmiers, kinésithérapeutes-ostéopathes et sages-femmes dans le cadre de leurs visites à domicile**.

Parallèlement, **les tarifs de stationnement en surface évoluent, en rotatif et**

## Pensez à demander votre carte résident

Les cartes résidents sont désormais dématérialisées et reliées à la plaque du véhicule concerné, vous n'avez plus à apposer de carte sous le pare-brise. Pour souscrire un abonnement de résident vous devez vous rendre à l'accueil du parking de l'Hôtel de ville sous la mairie ou effectuer votre demande en ligne sur le site Je me gare à Vincennes.

**Plus d'infos sur vincennes.fr**

**Attention** : le stationnement résidentiel ne permet pas un stationnement continu au même emplacement pendant une semaine.

### Différents modes de stationnement

Pour stationner à Vincennes, différentes solutions sont mises à disposition des Vincennois. Repérable par une signalétique dédiée, le stationnement minute est possible dans certaines zones commerçantes de la ville. Vous pouvez y stationner gratuitement pendant 15 minutes uniquement. Le stationnement de courte durée favorise la rotation des véhicules dans les zones commerçantes, le règlement s'effectue par horodateur ou application mobile (voir ci-dessous). Enfin, vous avez également la possibilité d'emprunter 24 h/24 un des six parkings souterrains présents dans la ville : **la première heure est gratuite** dans les quatre parkings vincennois du centre-ville (Cœur de ville, Pompidou, Marché, Hôtel de ville) ; s'y ajoute le parking Mowat à l'Est, et le parking Marigny-Château, qui dépend pour sa part de la ville de Paris. ■ MD

Simple rapide et pratique le paiement par application mobile vous permet de régler tout le stationnement de surface.

Téléchargez PayByPhone sur l'App Store ou sur Google play

## Véhicules électriques

Les bornes de recharge de véhicules électriques sont gérées à Vincennes par Métropolis, le réseau de recharge de véhicules électriques de la Métropole du Grand Paris. Trois types de stations permettent de choisir la puissance de rechargement : « Proxi » (3 à 7 kWh) ; « Citadine » (3 à 22 kWh) ; « Express » (jusqu'à 150 kWh, disponible à l'été 2021). Le système fonctionne au choix sans abonnement (pas d'inscription préalable pour accéder au service, tarif au kWh et selon la puissance choisie, paiement par carte bancaire) ou avec abonnement (tarifs préférentiels, réservation d'un point de charge, stationnement de nuit, identification et paiement avec le badge abonné). Pour les non-abonnés, le tarif varie de 0,36 € à 0,65 € le kWh, selon la puissance choisie. 10 minutes de stationnement sont offertes en fin de charge. Un stationnement sans charge est également possible à 1 € le 1/4 d'heure (bornes Proxi et Citadine) ou 3 € le 1/4 d'heure (bornes Express). Trois formules d'abonnement sont proposées : Métropolis 100, Métropolis Liberté et l'abonnement pour les professionnels. Au total 36 bornes de recharge vont être déployées sur le territoire communal.

Plus d'informations sur le site [www.metropolis-recharge.fr](http://www.metropolis-recharge.fr)

### CADRE DE VIE

# Rafrâchissement en vue pour la place Jean-Spire-Lemaître



En mars, une exposition est proposée aux riverains sur la place Jean-Spire-Lemaître. Objectif : recueillir votre sentiment sur un réaménagement de cette place, conçue il y a vingt ans lorsqu'a été créé le quartier du Domaine du Bois. Minérale et imperméable, elle est orientée sud-ouest et donc propice aux effets d'îlots de chaleur.

Le projet envisagé donne de la place au végétal, tout en préservant les

fonctions de cette place qui doit pouvoir continuer à accueillir vide-greniers, fêtes de quartier, manège... et offrir un accès agréable aux commerces du quartier.

Le projet prévoit la création de deux grandes bandes plantées sur les parties nord et sud de la place, où pourra se développer une végétation généreuse qui apportera ombre, fraîcheur et floraisons. Elles dessinent un rectangle central et permettent de créer un écran de verdure, tout en laissant de bonnes largeurs pour la circulation des piétons qui traversent la place ou qui se dirigent vers les commerces. Ces bandes accueilleront des mini-bosquets, des groupes d'arbres en cépée, une strate herbacée... Le projet prévoit aussi la plantation, à bonne distance des façades bien sûr, d'un arbre de haute tige tel qu'un chêne. Des arceaux pour vélos doivent également être posés, et le projet prévoit également la rénovation ensuite de l'éclairage public. ■

Exposition à retrouver sur place et sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr). Vous pouvez donner votre avis jusqu'au 15 mars à l'adresse : [relationcitoyen@vincennes.fr](mailto:relationcitoyen@vincennes.fr). Début des travaux dans les jours qui suivront l'exposition.

## La navette autonome vous attend



Elle fait un peu partie du paysage pour les Vincennois mais n'en est pas moins à la pointe de la technologie : la navette autonome de la RATP qui expérimente depuis plusieurs semaines son parcours élargi, de la Porte Jaune jusqu'à la mairie de Vincennes, passe en mars à la vitesse supérieure et accueille désormais le public. Ce service de mobilité collectif, innovant et écologique, attend les voyageurs tous les week-ends de 14h à 17h30 (couvre-feu oblige), grâce à ses trois navettes françaises

100 % électriques. Elles peuvent accueillir actuellement en raison des mesures sanitaires 4 voyageurs, et jusqu'à 11 personnes en temps normal. ■

Plus d'informations dans notre prochain numéro..

# Cartographie des travaux prévus en mars

## 1 PLACE JEAN-SPIRE-LEMAÎTRE

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**Du 15 mars au 9 avril**

Végétalisation et création de jardinières. Lire p. 15.

## 2 CIMETIÈRE NOUVEAU

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**Du 8 au 19 mars**

Rénovation des allées en enrobé, comblement des fosses sous les bennes à végétaux.

## 3 RUE DE FONTENAY ENTRE LA RUE DE LA JARRY ET LA RUE JOSEPH-GAILLARD

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**Du 8 mars au 2 avril**

Rénovation du trottoir, pose d'entourages d'arbres.

## 4 RUE JOSEPH-GAILLARD

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**Du 15 au 19 mars**

Réalisation d'une tranchée d'arrosage automatique entre deux jardinières. *Stationnement interdit au droit des travaux, fermeture ponctuelle dans la section rue de la Liberté / rue de la Marseillaise.*

## 5 SQUARE CŒUR DE VILLE

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**Du 1<sup>er</sup> au 26 mars**

Pose de pavés enherbés, agrandissement de la surface du sol souple, modification du réseau d'arrosage automatique et plantations.

## 6 RUE DE STRASBOURG

Travaux menés par le Territoire Paris-Est Marne & Bois

**À partir du 15 mars et pour une durée de 6 mois**

Réhabilitation du réseau d'assainissement visitable rue de Strasbourg et de plusieurs branchements particuliers  
Stationnement pour stockage de matériels rue Charles Pathé  
*Neutralisation de la circulation rue de Strasbourg entre l'avenue de la République et la rue Diderot*  
*Neutralisation ponctuelle de la circulation rue de Strasbourg entre la rue Diderot et la rue de la Liberté.*

## 7 RUE DE FONTENAY (ANGLE DE LA RUE VICTOR-BASCH)

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**En mars**

Plantation d'arbustes et vivaces



## 8 AVENUE LAMARTINE

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**En mars**

Plantation d'arbustes et vivaces.

## 9 RUES EUGÉNIE-GÉRARD ET D'ESTIENNE-D'ORVES

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**En mars**

Essouchage et remplacement d'arbres morts.

## 10 JARDIN DU COUCHANT

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**En mars**

Essouchage et remplacement d'arbres morts.

## 11 RUE VICTOR-BASCH

Travaux menés par la Ville de Vincennes

**En mars**

Plantation de plantes grimpantes le long du lycée.



Retrouvez chaque mois dans *Vincennes Info* la carte des principales opérations de travaux prévues dans la ville. Vous pouvez aussi consulter cette carte, constamment mise à jour, sur le système d'information géographique de la ville : [plan-interactif.vincennes.fr](http://plan-interactif.vincennes.fr), et dans l'application Vincennes ma rue.



### 12 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE (VERS LA PLACE BÉRAULT)

Travaux menés par la Ville de Vincennes  
**En mars**  
Plantation d'arbustes et vivaces dans les jardinières au pieds des arbres.

### 13 RUE JEAN-MOULIN (DE LA RUE DU DOCTEUR-LEBEL AU N° 5 BIS)

Travaux menés par Enedis  
**Du 1<sup>er</sup> au 31 mars**  
Rénovation du réseau Haute Tension A  
*Fermeture de la voie par tronçons (sauf riverains).*

### 14 RUE RENON

Travaux menés par la Ville de Vincennes  
**En mars**  
Essouchage et remplacement d'arbres morts.

### 15 RUE FRANKLIN-ROOSEVELT (de la rue Anatole-France à la rue des Vignerons), RUE DES VIGNERONS (de la rue Franklin-Roosevelt à la rue du Donjon), RUE DU DONJON

Travaux menés par le SEDIF  
**En mars et avril**  
Rénovation du réseau d'eau potable  
*Fermeture des voies et déviations en fonction de l'avancement des travaux (sauf riverains).*

#### ET À NOTER, PARMIS LES OPÉRATIONS MENÉES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS CE MOIS-CI :

- 18 Hôtel de ville. Chantier de rénovation, façades nord et est.
- 19 Église Notre-Dame de Vincennes : traitement du badaquin (jusqu'à fin mars).
- 20 Cœur de ville : remise en peinture de la Salle des Académiciens, remplacement d'éclairages de corniches de la rue intérieure par des LED
- 21 Espace Sorano : déplacement de cloisons, dépose de sièges, matérialisation d'emplacements adaptés, mise aux normes d'une main courante,
- 22 Gymnase de l'Ouest : remplacement de portes, travaux dans les vestiaires
- 23 Gymnase Paul-de-Benedetti : travaux dans les vestiaires
- 24 Centre sportif Hector-Berlioz : remplacement de vitrages, rénovation de sols.

### 16 RUE ANATOLE-FRANCE ET RUE DES VIGNERONS

Travaux menés par la Ville de Vincennes  
**En mars**  
Plantation d'arbustes et vivaces (nouvelles jardinières).

### 17 PLACE CARNOT

Travaux menés par la Ville de Vincennes  
**En mars**  
Construction d'un enclos pour containers.

Par ailleurs, les jardiniers interviennent tout au long du mois dans tous les quartiers pour le nettoyage, la taille et le griffage des massifs d'arbustes, de vivaces et bisannuelles : remplacement des bisannuelles mortes ou manquantes, découpe des massifs, désherbage, taille des rosiers et arbustes à floraison estivale, pose de copeaux, entretien des pelouses...



**Qui ?**

livre des repas de qualité à domicile  
des menus classiques ou de régime  
frais, savoureux et équilibrés, 7 jours sur 7  
15<sup>90</sup> € le repas soit 10<sup>64</sup> € après déduction fiscale

**APPÉTITS®  
& ASSOCIÉS**

[www.appetits-associes.fr](http://www.appetits-associes.fr)

Pour commander  
**01 70 611 960**  
(prix d'un appel local)\*



\* Tarif en vigueur au 01/07/2019

**Intermarché**  
VINCENNES

**Votre centre ville a un remarquable commerce !**



+ DE BIO  
+ DE CHOIX  
**UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE**

**2 MAGASINS À VINCENNES :** | 5, RUE DE STRASBOURG  
38, RUE DE STRASBOURG

OUVERT 7J/7 | COURSE EN LIGNE | LIVRAISON

[DRIVE.INTERMARCHE.COM](http://DRIVE.INTERMARCHE.COM)

**L'aide à domicile sur-mesure**

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



Aide à l'autonomie | Aide aux repas | Accompagnements | Aide ménagère

**01 84 04 03 75**

51 Avenue de Paris  
94300 Vincennes

**Petits fils**  
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS




[petits-fils.com](http://petits-fils.com)

## Plan vélo : bientôt la phase II !



La Ville a lancé au mois de novembre 2020 une consultation sur le vélo à Vincennes, afin de concevoir et d'élaborer avec vous le Plan Vélo, qui permettra de définir les actions à mener dans ce domaine sur les trois prochaines années. Ces résultats, résumés dans le dernier numéro de *Vincennes info*, sont à votre disposition également sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr).

Parallèlement, les services techniques municipaux ont mené à bien un diagnostic de la voirie, permettant d'identifier les contraintes et les évolutions potentielles.

Crise sanitaire oblige, la deuxième phase dédiée à l'élaboration de ce plan devra s'adapter aux impératifs qui ne permettent pas d'organiser des réunions ou des ateliers sous un format traditionnel. Au programme ces prochaines semaines, des réunions en distanciel, mais aussi des balades urbaines, dans la limite des regroupements possibles.

Si vous ne vous êtes pas inscrit et que vous souhaitez rejoindre cette étape, faites-vous connaître à l'adresse : [relationcitoyen@vincennes.fr](mailto:relationcitoyen@vincennes.fr) ■

© Anne-Charlotte Compan

### L'INFO+

#### NOUVELLES COUCHES ÉCOLOGIQUES DANS LES CRÈCHES !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les crèches de la ville utilisent des « couches écologiques » naturelles, sans produits chimiques et en coton bio. Certifié Oeko Tex, les couches Everykid ont été testées et contrôlées par un organisme indépendant et respectent des exigences très strictes vis-à-vis des substances nocives pour le confort de nos petits Vincennois.

## Rénovation énergétique : ayez le réflexe MVE

Le samedi 5 décembre 2020, la Ville de Vincennes et l'Agence locale de l'énergie et du climat MVE (Maîtrisez votre énergie) proposaient aux Vincennois de découvrir la face cachée des façades d'un quartier de la ville. Au cours d'une visite virtuelle des façades d'immeubles vincennois et grâce aux clichés d'une caméra thermique, les conseillers énergie et l'expert Copropriété de l'Agence ont révélé en image les défauts d'isolation, fuites d'air, ponts thermiques... Ce webinaire a permis aux participants d'en savoir plus sur les enjeux de la rénovation énergétique en copropriété et les solutions qui existent. Il n'est pas trop tard pour profiter de ces conseils si vous avez un projet de rénovation énergétique dans votre copropriété. Vous pouvez visionner le webinaire sur : [www.agence-mve.org/retour-webinaire-thermocopro-vincennes/](http://www.agence-mve.org/retour-webinaire-thermocopro-vincennes/)

## Compostage : comment faire ?

Le compostage est un processus biologique de conversion et de valorisation des matières organiques, permettant d'enrichir le sol, les pots de fleurs ou encore d'autres jardinières. **Épluchures de fruits et légumes, marc de café, rebuts de jardinage..., autant de déchets qui peuvent être compostés pour fournir un engrais de qualité.**

**Afin d'accompagner les Vincennois dans cette initiative, la Ville favorise depuis 2010 la réduction et la valorisation des déchets. Plus de 300 lombricomposteurs ont été distribués gratuitement aux Vincennois depuis 2015. Une démarche qui relève à présent du Territoire Paris Est Marne & Bois. Pour toute demande de composteur, contactez le 01 48 71 59 00 ou [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr)**



En l'absence de composteurs individuels, différentes solutions de compostage existent afin de s'adapter à tous les usages : composteurs collectifs pour les immeubles ; sites de compost dans les espaces publics, présents désormais sur sept sites à Vincennes. Il vous suffit de vous inscrire auprès des gestionnaires pour pouvoir y accéder – mais attention, la liste d'attente est à la hauteur du succès de la démarche : Auprès de **l'Association Les jardins Suspendus** :

- **Square Saint-Louis**,  
16, avenue Georges Clemenceau : [square.saint.louis@gmail.com](mailto:square.saint.louis@gmail.com) ;
- **Square des Laitières**,  
47, avenue des Laitières : [compostage.square.laitieres@gmail.com](mailto:compostage.square.laitieres@gmail.com) ;
- **Terrasse Pompidou**,  
47, avenue du Château : [compostage.pompidou@gmail.com](mailto:compostage.pompidou@gmail.com) ;
- **au jardin exotique rue DeFrance**,  
[compostage.jardin.exotique@gmail.com](mailto:compostage.jardin.exotique@gmail.com) ;
- **à l'angle de l'avenue de Paris et de l'avenue Antoine-Quinson** ;

Auprès du **Collectif Les incroyables Comestibles Vincennes** :

- **jardin Cœur de ville** avenue de Vorges : [ic.vincennes@gmail.com](mailto:ic.vincennes@gmail.com) ;
- **Square Carnot-Jardin du Roy**,  
46, avenue du Général de Gaulle : [jardinduroy94300@gmail.com](mailto:jardinduroy94300@gmail.com). ■

**Plus d'infos sur le compostage à retrouver sur le site internet [vincennes.fr](http://vincennes.fr)**

# Se balader sur un pied... d'égalité !

**D**epuis le temps que la piétonne piétine ! Ça y est, la voici aux commandes de ce billet qui semblait avoir oublié la parité... Évidemment, pas de hasard si la règle a changé, si l'auteur est devenu auteur : dans quelques jours, le 8 mars célébrera les femmes. Le calendrier des Journées internationales offre à la piétonne et à ses consœurs trois autres journées dans l'année : 11 février, Journée internationale des femmes et des filles de science ; 11 octobre, Journée internationale de la fille ; et 1<sup>er</sup> mars, Journée « Zéro discrimination », dans laquelle les femmes ont encore, soyons réalistes, toute leur place. À Vincennes cette année, c'est un mois entier qui sera dédié aux femmes, admirées, écoutées, fêtées ! Tout cela réjouit votre piétonne, car même en France, les raisons de se battre

pour les droits des femmes sont nombreuses : une femme meurt tous les deux jours sous les coups de son conjoint, les hommes gagnent encore 8 % de plus que les femmes à poste égal, aucune femme ne dirige une entreprise du CAC 40, 44 % des femmes assument "beaucoup plus" de tâches ménagères que leur conjoint, seules 19,8 % des communes sont dirigées par des femmes... Et il est bien réconfortant pour votre piétonne de se dire que d'une certaine manière, Vincennes célèbre la cause des femmes 365 jours par an. Eh oui ! Car lorsqu'elle traverse sa ville pour ses trajets quotidiens, sa charge mentale pour bagage et sa liste d'achats urgents en tête, il lui arrive de se dire que les rues lui envoient des messages secourables... Elle se sent soudain plus légère en apercevant la rue de la Li-

berté, se remémore souvent quelques beaux moments rue de l'Union, et aime finir par emprunter, pressée mais méditative, la rue de la Paix. Que l'on célèbre les femmes un jour, un mois, un an..., la piétonne sait que de plus en plus souvent les femmes décident, inventent, dirigent, s'imposent, et que comme elle, pressée dans les rues vincennes, cet élan s'accélère. Alors elle doit l'avouer, une rue entre toutes lui plaît, et lui confirme, à chaque fois qu'elle l'aperçoit, qu'elle est sur la bonne voie. Et si, tous ensemble, nous empruntons avec notre piétonne la bien nommée rue de l'Égalité ? ■



LA PIÉTONNE  
DE VINCENNES

## Le Comptoir Vincennois

Situé au 25 bis, rue Raymond-du-Temple, le Comptoir vincennois accueille depuis décembre des artisans-créateurs d'Île-de-France. Propriétaire de ce local commercial, la Ville de Vincennes a fait le choix d'y implanter sa boutique éphémère. Par ce projet, la municipalité souhaite permettre à tous ceux qui proposent des produits en pièces uniques ou séries limitées de tester le succès de leurs créations sur une courte période et créer un contact direct avec leurs clients, tout en bénéficiant d'un loyer attractif.

Vous êtes commerçants, artisans, artistes, créateurs, entrepreneurs et êtes intéressés par le concept ? N'hésitez pas à vous rapprocher du service municipal du Développement économique et à envoyer votre candidature à [conomie@vincennes.fr](mailto:conomie@vincennes.fr).

### Du 1<sup>er</sup> au 8 mars

- **Natalina** : Du petit objet « porte bagues » au modelage « masque » en passant par l'utilitaire « service à thé », chacun peut trouver la céramique qui lui correspond. Toutes les réalisations sont des pièces uniques.

### Du 8 au 22 mars

- **Pli à pli** : Abat-jour et luminaires pliés sur mesure, avec des papiers traditionnels du monde entier. Éléance et savoir-faire à la française.
- **Atelier Céline Mercier** : Artiste peintre, tous formats. Des portraits de femme de caractère.
- **Fabrique Edmond** : Artiste passionné par la revalorisation et le travail du bois. Fabrication de mobilier en bois recyclé.

### Du 22 au 29 mars

- **Un têtard deux crapules** : Créatrice de bijoux et d'objets de décoration en pâte polymère. Raconter des histoires, et disperser un peu de magie et de poésie au travers de ces créations.
- **See u sewn** : Créatrice d'accessoires en cuir et tissu pour la femme et l'enfant. Se faire plaisir en famille.

### Du 29 mars au 6 avril

- **Marina Langlais** : Mode féminine par des créateurs italiens. Vêtements et accessoires féminins de qualité.
- **Malkia Home** : Paniers, vide-poches mais aussi des corbeilles tissées à la main issus du commerce équitable. Égayez votre intérieur avec ces pièces uniques et originales.



© F-G Grandin / MNHN

## PARC ZOOLOGIQUE

# Naissances sous confinement

Privés de visiteurs depuis plusieurs mois, les animaux du Parc Zoologique de Vincennes ont profité de cette période de calme pour se reproduire. En 2020, pas moins de 242 naissances ont été enregistrées. Le carnet de naissance est impressionnant : 42 mammifères, 41 oiseaux, 5 reptiles et plus d'une centaine de poissons et amphibiens. Parmi les nouveaux arrivants, certains font particulièrement la fierté du Parc Zoologique, comme Emy, une jeune puma, née le 21 août. Sa mère a mis bas dans son enclos extérieur, face à des visiteurs médusés par ce spectacle exceptionnel. Autre belle naissance, celle de Nyetirin, une jeune tapir née en novembre, une espèce classée vulnérable. « *Cela n'était pas arrivé à Vincennes depuis 1987 !* », précise Pierre-Yves Bureau, le directeur du zoo. Pourtant dans les allées, seuls quelques cris d'animaux se font entendre, aucun visiteur pour les admirer. Si les soigneurs poursuivent leurs tâches quotidiennes, les portes sont closes depuis la fin octobre. « *Nous n'avons pas observé pour autant de changements particuliers dans le comportement des animaux*, assure le directeur. *L'interaction avec leurs soigneurs s'est toujours poursuivie, le lien homme-animal n'a jamais été coupé. Et malgré ce que l'on pourrait croire, le taux de naissances est plutôt habituel.* » Un accouplement est par contre très attendu, du côté des lionnes. Volcan, ce magnifique mâle reproducteur arrivé du Maroc en novembre, possède un patrimoine génétique très proche du lion de l'Atlas, une sous-espèce disparue à l'état naturel. Tous espèrent donc qu'il saura très vite séduire ces dames et offrir ainsi une belle surprise pour le retour des visiteurs. ■ **AN**

## CONSULTATIONS

# L'UNICEF donne la parole à vos enfants !

Le prix UNICEF revient pour sa 6<sup>e</sup> édition sur le thème « Au fil des émotions ». Une sélection d'ouvrages est à découvrir et permettra aux enfants et jeunes de 3 à 15 ans de voter pour leur livre préféré ! Vous avez jusqu'au 31 août.

**Plus d'infos : [my.unicef.fr](https://my.unicef.fr) rubrique prix UNICEF de littérature jeunesse 2021**

Par ailleurs, une consultation nationale des 6-18 ans est organisée et prolongée jusqu'au 15 mars. Depuis 2003, plus de 80 000 enfants et jeunes ont déjà donné leur avis sur l'exercice

de leurs droits en France. Sur la base d'un questionnaire d'environ 160 questions réparties en quatre thématiques (Mes droits / Ma vie de tous les jours / Mon éducation, mes loisirs / Ma santé), UNICEF France constitue à chaque édition de nouveaux indicateurs permettant d'analyser en profondeur un sujet. Pour cette nouvelle édition, la consultation nationale interroge les enfants et les jeunes sur leur éducation et leurs apprentissages.

**Plus d'infos : [my.unicef.fr](https://my.unicef.fr) rubrique consultation nationales des 6-18 ans 2021**

## CORRESPONDANCE

# D'une école de l'Ouest à l'autre...

**T**akayama, la petite Kyoto des Alpes japonaises, et notre cité royale, sont éloignées de 9 000 km. Une distance qui s'est subitement raccourcie depuis que les élèves de 5<sup>e</sup> grade de la « Nishi-Shogakko » (qui signifie « école de l'Ouest » en japonais) de Takayama et ceux d'une classe de CM2 de l'école de l'Ouest à Vincennes conversent par lettres interposées. En effet, depuis trois ans, enfants et instituteurs ont noué de solides relations. L'idée, saluée par Giulietta Ranieri, Conseillère municipale, Présidente du Comité consultatif des Relations internationales, est née de la proposition de Mathieu Rocher, parent d'élève vincennois et Vice-président de l'Association de Presse France-Japon, et de celle d'Emi Takagaki, parent d'élève à Takayama. « J'ai découvert Takayama à l'occasion de l'un de mes reportages et j'ai proposé la mise en place d'une correspondance entre les deux écoles. Lionel Murinson, professeur de CM2, a immédiatement adhéré à cette initiative et l'a même incluse dans ses projets pédagogiques », explique Mathieu



Rocher. Trois fois par an, les enfants s'envoient des cartes pour se découvrir réciproquement autour du sport, de la gastronomie, des histoires drôles... et les accompagnent de petites surprises (lettres pop-up sur les plats typiquement français, vidéo « city-guide » de Takayama). Des échanges qui sont effectués en anglais et qui permettent aux enfants de mieux saisir une culture, des

habitudes et une histoire différentes. Une ouverture au monde bien concrète « À terme, d'autres initiatives pourraient voir le jour, deux expositions de présentation des deux villes étant d'ores et déjà prévues, la première à Vincennes durant l'été et la seconde à Takayama en fin d'année », conclut Brigitte Gauvain, Adjointe au maire chargée du Tourisme et des Relations internationales. ■ MD

## À l'honneur récemment

Solange Blanchet a fêté ses 100 ans le 24 janvier dernier. Céline Martin, Adjointe au maire en charge notamment des seniors, Isabelle Pollard, Conseillère municipale chargée de l'Animation Seniors, et Antoinette, son amie de voyages à Guébriant et de rami, sont venues pour l'occasion lui rendre visite et la féliciter au nom de la municipalité.



# ÉCOUTER



CD

## Bin Wang, *Les maîtres chinois du piano, vol.2* – Bayard Musique

Née en Chine dans une famille de musiciens, Bin Wang étudie au Conservatoire Central de Musique de Pékin puis au Conservatoire National Supérieur de Shanghai en y obtenant huit premiers prix. Elle est ensuite admise à la prestigieuse Juilliard School de New York et diplômée du non moins célèbre Mozarteum de Salzbourg. Française et Vincennoise depuis 2002 elle mène une carrière de concertiste et enseigne en « Master Class » dans de nombreux pays d'Europe et en Chine. Ce CD est son 2<sup>e</sup> volume sur le thème des maîtres chinois du piano, compositeurs qui restent souvent inspirés par la musique traditionnelle de leur pays en apportant, sur cet instrument typiquement occidental, des couleurs venues d'Extrême-Orient. ■

Concert

INOÛS : LE CONSERVATOIRE VIENT À VOUS

## Les Inouïs de Vincennes

Conditions sanitaires obligent, impossible d'accueillir le public à l'auditorium pour partager les concerts des Inouïs. Qu'à cela ne tienne, rendez-vous à partir du 10 mars sur la chaîne YouTube Vincennesmaville pour partager à distance ce moment musical. Le 25 juin 1857 est publiée la première version du recueil de poésies de Charles Baudelaire, les Fleurs du mal. C'est un scandale ! L'auteur est condamné pour « outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs » et six poèmes sont interdits jusqu'en 1949. Pourtant ces 163 poèmes dont les plus anciens datent de 1840 bouleversent les usages et s'imposent comme une œuvre majeure de la poésie moderne. Tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté... mais aussi amour, spleen, nostalgie, souffrances et mort. De quoi inspirer les poètes et les compositeurs ! Soprano, violoncelle et piano s'associent pour faire résonner les vers et les notes.

**Au programme :** *Après un rêve, Viens mon cœur, invitation au voyage Chant d'automne, Les Hiboux.* Mis en musique par de Gabriel Fauré, Claude Debussy, Charles Gounod ou Déodat de Séverac les mots du poète s'exaltent encore plus fort et nous imprègnent jusqu'au cœur. Des mélodies des mêmes compositeurs complètent le programme. Ce concert sera illustré sur écran par des dessins inspirés des poèmes de Baudelaire réalisés par Flore Lavergne. Flore Lavergne est musicienne et architecte. Sa passion pour le dessin ne s'est jamais démentie. Membre fondateur de l'orchestre symphonique Les clés d'Euphonia, elle assure depuis bientôt dix ans l'identité graphique de la formation dont elle dessine les affiches et supports visuels. Elle a récemment conçu une centaine de planches, illustrant Petrouchka de Stravinsky et projetées pendant les concerts à Vincennes et à Maurepas. ■

Concert

## Sorano Jazz Online : concerts numériques



Parce qu'il est essentiel de ne pas rompre le lien entre la culture et le public, l'Espace Sorano se réinvente en proposant une nouvelle formule d'écoute de concerts à suivre sur la toile. En attendant de pouvoir retrouver les artistes en salle, il vous sera possible, le samedi 20 mars à 20 h 30, d'assister de chez vous via les pages Facebook de l'Espace Sorano et de la Ville de Vincennes, au concert Agathe Iracema duo – Voix enchantée, entre Brésil et swing. D'origine brésilienne, fille de musicien, Agathe Iracema a développé une fibre artistique dès la naissance. Alors qu'une fée du jazz vocal s'est penchée avec bonheur sur son talent (la grande Sheila Jordan, elle-même adoubée par Charlie Parker), la jeune chanteuse revendique aussi l'influence de Stevie Wonder ou de Charles Trenet. Trois langues, trois genres, qui se fondent dans un style à la fraîcheur malicieuse, portés par une spontanéité joueuse et une aisance rythmique virevoltante. En duo complice avec le pianiste Leonardo Montana, qui a baigné comme elle dans la culture brésilienne depuis l'enfance, Agathe Iracema enchante le jazz, entre ses propres compositions, quelques standards intemporels réarrangés et de petits trésors de bossa et de samba absolument irrésistibles. ■

# Adolire :

## Les collégiens partagent avec vous leur coup de cœur littéraire



Adolire c'est un projet de lecture pour les adolescents de la 6<sup>e</sup> jusqu'à la 3<sup>e</sup> qui est coordonné par la Médiathèque en partenariat avec la librairie Millepages et regroupe les quatre collèges de la ville. Les jeunes qui sont intéressés peuvent s'inscrire auprès de leurs professeurs-documentalistes à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Une fois par semaine ou par mois, selon les collèges, chaque club de lecteurs se réunit, co-animé par une bibliothécaire et une documentaliste. Ces rendez-vous permettent aux jeunes de discuter de leurs lectures, de donner un avis, de rédiger une critique, de réinterpréter une couverture de livre, de créer un booktrailer... Une liste de 18 titres de romans, BD et mangas a été proposée aux participants. Une sélection effectuée avec soin par les bibliothécaires et les documentalistes. Plusieurs événements permettent d'agrémenter le projet durant l'année, avec l'organisation de rencontres d'auteur, une fête de fin d'année avec remise de la brochure contenant leurs critiques et hors temps de Covid un grand jeu intercollèges et libraire d'un jour à Millepages. Pour cette 14<sup>e</sup> édition, 103 jeunes ont rejoint le club et ils vous proposent de partager avec vous leur coup de cœur. Retrouvez durant 4 mois dans *Vincennes Info* le livre coup de cœur de chaque collègue. Et pour commencer, voici la sélection du collège Hector-Berlioz dont l'ouvrage favori est le manga *Spy X Family*, de Tatsuya Endo.

### Parce que le choix était difficile, voici également leur recommandation bonus :

Avec le roman *Les 7 Vies de Léo Belami* de Nataël Trapp : préparez-vous pour sept voyages extraordinaires entre 1988 et 2018. Un va-et-vient spatio-temporel dans sept identités différentes et sept chances de déjouer un meurtre !



Retrouvez également sur la page YouTube Adolire les anciens *booktrailers* !



### *Spy X Family*, Tatsuya Endo

Un père dandy élégant, une mère charmeuse, une adorable petite fille : un portrait de famille idéal, qui cache une mission secrète et qui réunit en réalité un espion, une tueuse à gages et une télépathe. Une fois que vous aurez commencé ce manga, impossible de vous arrêter ! Du suspense, de l'action, de l'humour, des ingrédients classiques pour un cocktail finalement original, rafraîchissant et détonnant. Ce manga aux traits épurés se lit facilement et avec plaisir. Vous passerez assurément un bon moment avec cette famille déjantée !

### **DERNIÈRE MINUTE** Participez au Prix des lecteurs du Service Historique de la Défense (SHD)

Le Service Historique de la Défense lance son premier Prix des lecteurs, ouvert à tous. À cette occasion, les votants pourront choisir, parmi une sélection de dix ouvrages, le livre d'histoire militaire de l'année. Une invitation pour la cérémonie de remise du Prix, au Château de Vincennes, est à remporter. Pour cela, un vote en ligne est organisé jusqu'au 31 mai sur le site internet du SHD : [www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr](http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr).

# LIRE

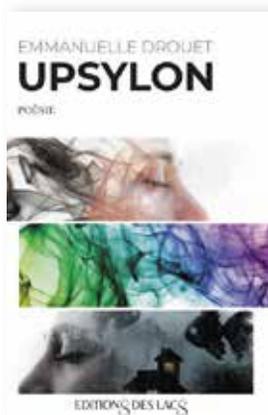


## 200 fiches sur les hommes et événements du XX<sup>e</sup> siècle

**D'Eric Nguyen**

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Éric Nguyen, Vincennois, est titulaire d'une maîtrise de sciences politiques (Assas) et d'un DEA en relations internationales. Professeur d'histoire en classes préparatoires, il a déjà publié une dizaine d'ouvrages en histoire et géopolitique. S'adressant plus particulièrement aux étudiants, son dernier ouvrage aborde 100 événements clés qui ont ébranlé le XX<sup>e</sup> siècle : de l'attentat de Sarajevo au traité de Versailles, de Pearl Harbor à Hiroshima, de la dislocation de l'URSS aux attentats du 11 Septembre. En parallèle, l'auteur présente 100 grands personnages qui ont façonné ce siècle. En plus de présenter ces personnages dans leur contexte historique, il apporte également un éclairage sur leur personnalité. La présentation chronologique permet également de mieux saisir l'imbrication des événements de la Belle Époque jusqu'au monde de l'après-Guerre froide. ■

Ed. Studyrama, 604 p., 15 €



## Upsilon

**D'Emmanuelle Drouet**

« *Heureux qui dans ses vers, sait d'une voix légère / Passer du grave au doux, du plaisant au sévère* », écrivait Friedrich Klopstock dans *Odes*. Les 100 poèmes composés par la Vincennoise Emmanuelle Drouet dans ce recueil sont à l'image de la vie, faits de doutes, de peurs, de réussites et de joies. Psychologue à Nogent-sur-Marne, la jeune femme les offre à ses lecteurs comme une bande d'amis qui saurait nous soutenir dans les moments difficiles. Chacun de ses poèmes évoque une étape, une épreuve mais aussi un réconfort. Elle aborde tout aussi bien les souffrances du quotidien, les problèmes de couple, d'estime de soi, l'adolescence, le burn out maternel que certains troubles psychologiques, comme les troubles alimentaires, la schizophrénie, l'agoraphobie, le syndrome Asperger. La douceur de ses mots permet à chacun de trouver un écho à son propre vécu, de panser ses blessures et peut-être d'y trouver une forme de guérison. ■

Ed. Des Lacs, 235 p., 17,90 €



## La Rue qui nous sépare

**De Célia Samba**

Noémia a 19 ans et Tristan 21 ans... ils se plaisent, c'est évident. Mais une rue les sépare. La jeune fille est étudiante en droit et lui SDF. Entre eux, le fossé est énorme. Arriveront-ils à vivre cette histoire d'amour, malgré la société ? C'est à la suite d'une rencontre avec un sans-abri que Célia Samba, 23 ans, a eu l'idée d'écrire cette belle histoire d'amour qui a reçu le premier prix du concours d'écriture organisé par Hachette sur le thème de l'engagement Nos futurs. « *Un soir, j'ai donné une crêpe à un monsieur SDF qui portait un bonnet Pikachu. De ce bref échange est né le désir d'écrire une histoire dont le personnage serait un sans-abri. Je souhaitais cependant mettre en lumière ce sujet, de la manière la plus réaliste possible. Pour cela, j'ai visionné des documentaires, lu des témoignages* », explique la jeune femme. Avec une écriture bienveillante, cette jeune Vincennoise, qui a participé au projet Adolire durant quatre ans, parvient à toucher le cœur du lecteur tout en abordant avec délicatesse un sujet de société complexe. À chaque livre vendu, 1 € est reversé à l'association *La Cloche* qui lutte contre l'exclusion des sans-abri. ■ AN

Ed. Hachette Romans, 384 p., 18 €

# Rien n'est trop beau pour nos enfants !

## Créer, jouer, s'amuser

La boutique *La Petite Épicerie* vous accueille pour vos moments de détente créatifs pour petits et grands. Barrettes cheveux Lions – 4,99 € ; Malette pour fabriquer Rilakkuma en FIMO – 34,49 € ; Jolie maison en bois à empiler – 16,99 € ; Aquarellum pour faire des licornes et Pégase – 15,99 €. Sur présentation de cette page en caisse vous pourrez avoir un petit cadeau et bénéficier d'une remise de 10 % sur votre panier jusqu'au 31 mars inclus.

**La Petite Épicerie**  
01 87 36 16 88  
71, rue de Fontenay

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 13 h 30



## La conteuse joyeuse

Un petit cube au toucher irrésistible qui raconte une histoire ou chante une comptine quand on le secoue. 66 contes et comptines de toujours pour nourrir l'imaginaire des enfants de 2 à 8 ans. On peut enregistrer ses propres histoires, télécharger d'autres histoires et gérer automatiquement ses histoires préférées. Cette conteuse est Made in France !

**Trompette**  
09 82 38 57 73  
52, rue Raymond-du-Temple

Ouvert le lundi de 14 h 30 à 18 h, du mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h et le dimanche de 10 h 30 à 13 h 30

## Instinct maternel

La maternité, l'allaitement et le portage, c'est chez *Maman Emoi*. Votre Boutique Multimarques dédiée à la future maman vous propose toute l'année une gamme prêt-à-porter, lingerie, balnéaire et accessoires pour la femme enceinte et la maman qui allaite. Super tendance et ingénieux en toutes saisons, le sweat à capuche de grossesse puis de portage "Séraphine", pour vous et pour lui ! Intérieur molletonné, bandes stretch et poches sur les côtés, capuche avec cordon et partie couvre-bébé amovible à zip. Votre bébé, une fois né, restera ainsi tout près de vous et maintenu au chaud. Soutien-gorge "Lisa" Maternité et Allaitement : confort et séduction se rejoignent pour un allaitement élégant, pratique et facile. Coupe corbeille, armatures souples et maintien parfait. Existe en écru.

**Maman Emoi**  
01 72 46 23 65  
10, rue Lejemptel

Ouvert du mardi au samedi de 10 h 30 à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h





## Pop-up store

Chez *Book Addict*, spécialiste du déstockage de livres neufs, vous trouverez de beaux livres pop-up sur des sujets captivants pour vos enfants, et en plus à un prix intéressant. Retrouvez également les grands classiques si chers à vos enfants, Lego, Playmobil, cartes Pokémon...

**Book Addict**  
01 43 74 82 83  
97, rue de Fontenay

Ouvert le lundi de 15 h à 17 h 45  
et du mardi au samedi de 10 h à 17 h 45.



## Des jeux en pagaille

*Sucre d'Orge* propose désormais une gamme élargie de jeux de société, pour jouer en famille pendant les longues soirées d'hiver. Éveil, aventures, réflexes, stratégies, il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

**Sucre d'Orge**  
01 43 74 56 19  
8, rue Lejemptel

Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 13 h

## Un univers de créations artisanales

*L'Atelier 49* présente un univers autour de l'enfance intégralement composé de produits de fabrication française. Turbulette double gaze et couverture double gaze par *L'atelier Tisso*; petite jupette réalisée à la demande avec une grande gamme de tissu par *La fabrique à jupette* à Fontenay-sous-Bois; cadre personnages articulés Capadeco fabriqué à Boulogne-Billancourt; balle de préhension idéale pour les mains de bébé par *Bébé Eléphant* à Limeil-Brévannes. Venez découvrir tous les créateurs soigneusement sélectionnés.

**Atelier 49**  
06 48 23 68 44  
49, rue Robert-Giraudineau

Ouvert le lundi de 14 h 30 à 18 h et du mardi au samedi de 10 h 30 à 18 h



## As du volant

*JouéClub Vincennes* vous propose cette jolie Fiat 500 porteur. Avec volant de direction, compartiment de rangement sous le siège et klaxon. Pour faire comme les grands à partir de 12 mois

**JouéClub**  
01 43 28 16 29  
4, rue de l'Église

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 18 h





## Bio express

**22 janvier 1971 :**

Naissance à Paris 12<sup>e</sup>

**1996 :**

Emménage à Vincennes

**1998 :**

Diplôme de sage-femme

**1998-2015 :**

Carrière hospitalière à Saint-Antoine puis Trousseau

**2014 :**

Installe son cabinet  
au 28 bis, rue de l'Église  
à Vincennes

# Laure Senemaud-Carriquiry

## « J'ai envie d'être présente, j'ai envie d'être utile »

**VOCATION** Libre et déterminée, Laure Senemaud-Carriquiry refuse d'enfermer son métier de sage-femme dans des cases prédéfinies, bien trop petites au regard de la diversité des vies qui passent entre ses mains.

« **A**vec une mère infirmière et un beau-père médecin, on peut dire que j'ai grandi dans les couloirs de l'hôpital ! » s'amuse Laure Senemaud-Carriquiry, qui a vite transformé l'imprégnation familiale en vocation viscérale. « Je voulais m'occuper des femmes et des enfants. Après un bac scientifique, j'ai donc décidé de m'orienter vers des études de sage-femme. » Aider à donner la vie... Quelle belle profession ! Mais attention, ne venez pas dire à Laure Senemaud-Carriquiry que son métier se résume à accoucher des femmes. « C'est une infime partie du métier ! recadre immédiatement la passionnée d'une voix joyeuse qui ne suffit pas à dissimuler un léger agacement. L'accouchement, c'est 10 h de la vie d'une femme, multiplié par deux, parfois trois, mais c'est tout. Résumer notre mission à cette étape, c'est oublier notre rôle pendant la grossesse et après la naissance. » Après une carrière hospitalière à Saint-Antoine puis Trouseau où elle a aidé à naître des centaines de bébés, la jeune femme s'est installée en libéral à Vincennes. Désormais, elle accompagne les futures mamans avant et après la naissance de leur enfant.

### Écoute et confiance

Et le moins que l'on puisse dire c'est que les journées de Laure n'ont rien de routinières. « Entre sages-femmes, nous disons souvent en rigolant que nous sommes un peu tout, un peu pédiatre, psychologue, assistante sociale, infirmière... et c'est d'autant plus vrai lorsque l'on exerce en libéral. » Et parmi toutes ces casquettes, il en est une plus inattendue : « Je fais également du suivi gynécologique de prévention. » Palpation en vue du dépistage du cancer du sein, pose de stérilet, frottis, prescription de contraception... Laure se charge des examens de surveillance et adresse les patientes à un gynécologue en cas de pathologie soupçonnée ou diagnostiquée. « J'ai des patientes de 14 à 83 ans », se réjouit la passionnée. « Cela amuse beaucoup les petites mamies de dire qu'elles ont

rendez-vous chez leur sage-femme ! » Un moyen de décharger les gynécologues dont les agendas débordent, qui n'est pas pour déplaire aux patientes. « Nous avons plus de temps à leur accorder en consultation et elles apprécient notre qualité d'écoute, intrinsèque à notre métier. » Ajoutez à cela une faculté naturelle à tisser des liens de confiance et voilà comment Laure Senemaud-Carriquiry a réussi à se faire connaître et reconnaître à Vincennes en quelques années seulement. « Dans mon cabinet, je reçois parfois trois générations de femmes d'une même famille. La maman m'envoie sa mère, puis sa fille devenue adolescente. Même si cela me rappelle que je vieillis (rires !), c'est très touchant et gratifiant. »



**Dans mon cabinet, je reçois parfois trois générations de femmes d'une même famille. ♡**

### Libérer et réparer

Laure finalise actuellement un cursus diplômant interuniversitaire de sexologie. On pourrait la croire boulimique de travail, totalement insatiable. Ce n'est pourtant pas le cas. Si la sage-femme continue à se former, c'est qu'elle souhaite offrir une prise en charge la plus complète possible à ses patientes. « J'ai suivi plusieurs formations auprès de l'association Stop aux violences sexuelles et je m'appuie sur un réseau de professionnels, thérapeutes, psychologues psychocorporels et avocats pour venir en aide aux victimes. » Dans l'intimité de son cabinet, la sage-femme libère la parole. Sans détour, elle pose la question, celle qui n'a parfois jamais été posée en trente, quarante ou cinquante ans : avez-vous été victime de violences sexuelles ? « Mais être à l'écoute ne suffit pas. Il faut également savoir que faire de cette parole et prendre en charge ces femmes, les réconcilier avec leur corps. Réparer, c'est primordial quel que soit l'âge. » Au début de sa carrière, Laure n'avait pas imaginé l'ampleur de ces violences ni le nombre de victimes. Pas de colère dans sa voix à l'évocation de ces actes odieux mais une niaque à toute épreuve qui l'anime au quotidien. « La prévention et l'éducation sont des armes contre les violences sexuelles. J'aimerais intervenir dans les écoles pour apprendre aux enfants que leur corps est à eux et que personne n'a le droit d'y toucher. » ■ **CB/LM**

# Mois des femmes : en mars, Vincennes s'écrit avec un grand Elles



Il y a à peine plus de cinquante ans, les femmes pouvaient enfin ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de leur mari. Jusque-là, le code civil, en instituant l'incapacité juridique de la femme mariée consacrait l'infériorité de la femme à l'égard de l'homme. Il en a fallu, des lois pour permettre aux femmes d'accéder aux droits les plus élémentaires : celui de voter, d'exercer le métier de leur choix, de pouvoir se syndiquer, d'avorter... Malgré ces avancées, la question des droits de la femme reste d'actualité en France.

Le 8 mars, nous continuons à célébrer la Journée internationale pour les droits des femmes. À tous ceux qui pensent qu'une journée, c'est déjà trop, Vincennes propose un mois dédié aux femmes. Si ce sujet occupe le devant de la scène, ce n'est pas parce que la Ville est dirigée par une femme. C'est surtout parce que depuis longtemps, Vincennes a mené des actions concrètes pour faire avancer le débat et s'inscrire comme une collectivité résolument engagée pour l'égalité hommes-femmes.

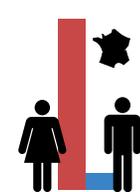
## Derrière les chiffres\*, une réalité sociétale

La femme est l'avenir de l'homme, chantait Jean Ferrat en 1975, référence à la célèbre maxime de Louis Aragon. Et en un peu plus de quarante-cinq ans, il semblerait bien que la société française lui ait donné raison. En termes de population globale, la France compte plus de femmes que d'hommes. La ville de Vincennes s'inscrit dans la tendance nationale puisqu'elle compte 26 376 femmes contre 23 515 hommes. Vincennes est donc une ville féminine, avec une part croissante de femmes sur la tranche d'âge 75-89 ans. Cela va de pair avec l'espérance de vie

qui, on le sait en France, est plus importante chez les femmes que chez les hommes.

Mais avant ces âges, où sont les femmes ? Elles travaillent bien sûr ! Et au préalable, elles font des études. Et en la matière, on peut dire que les Vincennes n'ont pas à rougir de leur parcours. (chiffres ci-contre).

À terme, une belle source d'opportunité pour Vincennes qui pourra aussi les compter parmi ses futurs talents, et pourquoi pas, de futures entrepreneures locales ! Et c'est justement sur le plan de l'entrepreneuriat féminin que la France a encore un petit peu de chemin à parcourir. En effet, s'il y a quasiment autant de femmes que d'hommes salariés, il est loin d'en être de même pour la population non salariée de 15 ans ou plus. Un chiffre : **381 411 femmes employeurs en France contre 1 002 584 hommes employeurs. À Vincennes, ce sont 388 femmes à avoir le statut d'employeur contre 997 hommes**, soit une proportion comparable à celle de la moyenne nationale. Il en est de même pour les secteurs de la construction ou de l'industrie qui restent peu féminisés et, à l'inverse, ceux qui accueillent une forte proportion de femmes,



Concrètement, en **France**, ce sont **25 %** des salariées de 25 à 54 ans qui sont à **temps partiel** contre **5,5 %** pour les hommes.



À **Vincennes**, pour la même tranche d'âge, le taux est de **14,4 %** contre **6 %** pour les hommes.



**34,1 % des Vincennes** (sur le total de la population non scolarisée de 15 ans ou plus) sont **diplômées Bac + 5 ou plus**.

Une belle réussite, puisqu'à **l'échelle de la France**, ce taux redescend à **9,1 %**



en l'occurrence, l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Vincennes se situe donc, *in fine*, dans la moyenne nationale. Au-delà du statut, c'est aussi dans la façon d'exercer son métier que les différences hommes-femmes se creusent.

Mais si on regarde l'évolution entre 2007 et 2017, on voit que les choses bougent : la part des hommes recourant au temps partiel progresse par rapport aux femmes. Sans doute faut-il y lire entre les lignes que les hommes participent de plus en plus à la gestion de la famille. Quant à la question des salaires, elle reste au cœur des débats sur l'égalité hommes-femmes. En clair, plus on avance en âge, plus les différences de salaires entre les sexes sont importantes.

Quant à l'employabilité des femmes, le chômage affecte autant les femmes que les hommes, avoisinant les 8,5 % en 2019. Cependant, il existe des différences locales, comme à Vincennes : 17,9 % de femmes de 15 à 24 ans au chômage contre 21 % d'hommes alors qu'à l'échelle de la France, il n'y a pas de différence notable sur la même tranche d'âge 55-64 ans : 8,5 % de Vincennes sont touchées par le chômage contre 9,5 % de Vincennes alors que le taux est quasi le même quel que soit le sexe pour la moyenne nationale. Les Vincennes s'en sortiraient donc légèrement mieux en début et en fin de carrière que les Françaises en général.

 **23,8 % : c'est l'écart national de salaire net moyen entre les hommes et les femmes sur la tranche d'âge des plus de 50 ans. Un pourcentage qui est le même à Vincennes.** 

Les chiffres qui parlent aussi, ce sont ceux qui illustrent la composition de la famille. **À Vincennes, on compte 28 % de ménages constitués par des femmes seules** (un taux en baisse sur la période 2007-2017) contre 18 % d'hommes seuls. **En France, les taux sont respectivement de 20,7 % (en hausse entre 2007 et 2017) et 15,7 %.** Autres chiffres éloquentes : **sur les**

**15,7 % de familles vincennes mono-parentales, 13,2 % ont à leur tête une femme et 2,5 % un homme.** Vincennes là encore se situe dans la moyenne nationale. Des indicateurs clés qui permettent aussi à la Ville de Vincennes de cibler les axes de sa politique sociale et familiale.

#### **Administration municipale : la parité par l'exemplarité**

Depuis plusieurs années maintenant, la Ville de Vincennes s'est emparée du sujet de l'égalité hommes-femmes au sein même de son administration, avec des propositions actées et concrétisées, notamment à travers la mise à disposition d'outils de communication dédiés.

Citons d'abord l'édition, en janvier 2019, d'un **Guide de prévention et de traitement des situations de violence et de harcèlement**. Un outil qui s'inscrit dans l'obligation faite aux entreprises, depuis cette date, de désigner un référent et de mettre en place un affichage en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Objectif de ce guide : aider les agents à prévenir les situations de violence et/ou de harcèlement, leur donner les clés pour les repérer et y apporter des réponses concrètes et efficaces. Chacun y trouve notamment les moyens de protection prévus par le statut de la fonction publique.

Chaque année avant le vote du budget, un rapport sur l'égalité hommes-femmes est présenté aux élus. Un document global qui a permis de dresser un état des lieux concernant la population des agents de la Ville. Le rapport 2020 rappelle que **sur les 731 agents comptabilisés au 31 décembre 2019, 499 sont des femmes** et 92 % des agents à temps partiel sont des femmes. Autre donnée : trois femmes occupent un poste d'encadrement supérieur (DGA) à Vincennes, sur cinq postes, alors que sur l'ensemble de la fonction publique territoriale, seulement 42 % des emplois de direction sont occupés par des femmes. **Bon point pour la Ville : l'écart de salaire net des hommes et des femmes est moins important que dans la fonction publique territoriale dans son ensemble** ; de même, sur les trois dernières années, sur 207 agents qui ont bénéficié d'un avancement de grade, 71 % sont des femmes.

L'élaboration d'un plan d'action pluriannuel pour l'égalité hommes-femmes a par ailleurs été lancée. Parmi les deux axes de ce plan : l'édition d'un guide de la parentalité, avec la volonté d'encourager les papas (qui ne sont que 5 % en France à prendre un congé parental) à jouer un rôle plus important dans la parentalité et à partager le congé parental avec les mamans. Une exposition photos sur la mixité des métiers a été également menée à bien en interne, afin de mettre en lumière le thème de la parité dans les métiers occupés par les agents de la Ville. Une démarche destinée à lutter contre les stéréotypes et promouvoir la mixité et la mobilité des agents.

Autant d'actions qui illustrent non seulement l'image d'une ville qui, en interne,





souhaite être exemplaire sur le sujet. « *L'égalité hommes-femmes s'applique plus que jamais aux agents comme à la population vincennoise et c'est en ce sens que la municipalité inscrit son programme d'actions* », explique Éric Ben-soussan, Adjoint au maire chargé des ressources humaines. Une ville qui s'engage sur le thème de la parité hommes-femmes, et travaille pour que, dès l'enfance, la mixité et le respect de la place de l'autre fassent partie des habitudes.

« *Dans le cadre du projet de rénovation que nous consacrons aux cours d'école, avec l'ambition d'offrir le meilleur environnement aux enfants, nous étudions aussi comment favoriser une meilleure répartition des espaces entre les garçons et les filles*, explique Odile Séguret, Adjointe au maire chargée de l'enfance. *Par ailleurs, nous avons souhaité intégrer pour l'élaboration du nouveau Projet Éducatif Territorial (PeDT) un groupe de travail sur le "bien-vivre à l'école", qui se penchera sur la question du harcèlement et intégrera aussi ces questions essentielles pour la société de demain.* » ■

\* Source : INSEE, janvier 2021.

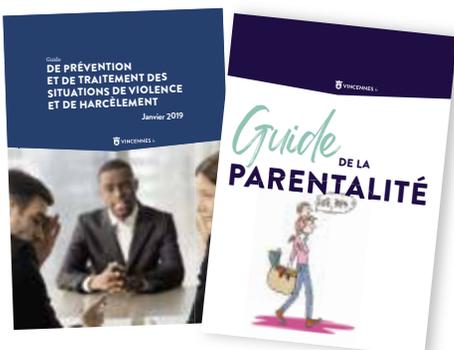


## Les violences faites aux femmes : une priorité pour la Ville

**146 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2019 en France.** 36 327, c'est le nombre de femmes qui ont été victimes de violences graves en 2016 dans le Val-de-Marne. 28 % des victimes de violences conjugales physiques et/ou sexuelles auto-déclarées sont des hommes (source : l'enquête Cadre de vie et sécurité – Insee – 2019). Soit 82 000 victimes par an, en moyenne sur la période 2011-2018. Depuis le mois d'octobre 2017 et le début du mouvement #MeToo, le nombre de victimes de violences sexuelles connues des forces de sécurité sur une année a augmenté de 23 %. **Ajoutons 74 faits de violences conjugales enregistrés sur l'année 2020 à Vincennes.** Ce ne sont que quelques chiffres et il y en aurait tellement d'autres pour attester d'un fléau qui touche toutes les villes et les femmes, dans toutes les catégories socio-professionnelles. Selon les constats faits par des associations qui accompagnent les femmes victimes de violences conjugales, sept tentatives de départ sont en moyenne nécessaires pour ces femmes avant de quitter définitivement l'agresseur. Parmi les femmes qui se sont déclarées victimes de violences

physiques et/ou sexuelles au sein du couple dans le cadre de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » (2010-2015-INSEE-ONDRP), plus des deux tiers habitent toujours avec leur conjoint. Des statistiques qui ne laissent pas indifférents, surtout pas une Ville comme Vincennes qui depuis quelques années maintenant entend apporter une réponse concrète aux violences faites aux femmes.

« *La Ville a d'abord souhaité accompagner les femmes victimes de violences, en communiquant sur les différents outils, structures et interlocuteurs mis à leur disposition, sur Vincennes, mais également sur le département et la région, sans oublier, sur les moyens nationaux comme le 3919* », rappelle Cécile Bréon, Conseillère municipale chargée des populations fragiles. Objectif : rappeler aux femmes qu'elles ne sont pas seules face aux violences qu'elles subissent et peuvent s'appuyer notamment sur les permanences du CIDF (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes) à l'Hôtel de ville, sur un réseau d'acteurs mobilisés sur l'accompagnement des victimes à l'espace Pierre-Souweine mais également sur des associations comme Tremplin 94, à l'initiative du dispositif Téléphone Grave Danger (TGD) ou des institutions comme le Centre



Hubertine-Auclert, soutenu par la Région Île-de-France.

Informier et proposer des actions de proximité, c'est aussi la responsabilité d'une collectivité comme Vincennes. La Ville agit aussi en amont, auprès des plus jeunes grâce au partenariat avec des compagnies de théâtre qui proposent des pièces adaptées au jeune public, leur permettant de prendre conscience très tôt de ce fléau. Les établissements scolaires collaborent aussi avec la Ville, en remontant des signalements, utiles ensuite dans la démarche d'accompagnement des femmes victimes de violences. Au dernier Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), Madame le Maire, Charlotte Libert-Albanel, a tenu à rappeler la convention signée entre la Ville et l'Espace Départemental des Solidarités. C'est dans ce cadre que désormais, lorsqu'une victime dépose plainte au commissariat, une fiche de liaison est automatiquement diffusée à la Ville qui va alors pouvoir entamer avec les travailleurs sociaux et les partenaires concernés un rapprochement avec la victime en vue de l'accompagner. **En 2020, huit fiches de liaison ont été établies, c'est peu et c'est énorme à l'échelle de Vincennes.**

La Ville a œuvré pour l'installation d'une **maison relais** : elle a été mise à disposition de Cités Caritas qui y accueille à travers sa structure les Berceaux de Myriam des femmes en situation difficile, parfois avec leurs enfants. « *Dès ce mois-ci, un deuxième logement de secours, dans le sud de Vincennes, sera plus spécifiquement dédié à l'accueil de femmes victimes de violences* », explique Pierre Lebeau, premier Adjoint

au maire chargé des Solidarités. Deux lieux qui viennent en complément de la maison d'accueil, l'**îlot, situé rue Émile-Dequen**, qui compte des places d'hébergement d'urgence pour femmes seules, et du centre André-Bercher d'Emmaüs, rue des Laitières, qui accueille un public composé de femmes isolées et de familles monoparentales (mères & enfants) en difficulté. Lors du dernier CLSPD également, Diane Le Cottier, la commissaire de police de Vincennes, a évoqué la professionnalisation du traitement des violences conjugales. En effet, désormais, la **brigade locale de protection de la famille** prend en charge tout le contentieux lié aux violences conjugales. Elle est forte de deux enquêteurs. Une nouvelle organisation qui là encore va permettre de mener encore plus d'actions ciblées et de faciliter la prise en charge globale des victimes de violences conjugales.

Comprendre, soutenir, accompagner et suivre les femmes victimes de violences, quelles qu'en soient les formes, au sein de la Ville de Vincennes, c'est non seulement une mission de tous les jours mais c'est aussi un vrai acte citoyen. Comme l'a aussi rappelé Madame le Maire, en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, « Vincennes se doit d'être innovante et pro-active ».

La question des droits de la femme est donc plus que jamais au cœur des missions de la Ville et de ses agents. Comme sur beaucoup de sujets, la réponse est collective pour aller plus vite et plus loin sur cette problématique de société. La femme a certes gagné une place dans la société mais il reste des combats à mener pour qu'elle soit pleinement l'égal de l'homme. ■ **MH**

### 3 QUESTIONS À...

**Laetitia Brunet, assistante sociale au Centre d'hébergement d'urgence Les Berceaux de Myriam.**

**Dans la maison des Berceaux de Myriam, Laetitia Brunet accompagne six femmes enceintes et jeunes mamans en situation d'urgence. Encadré par l'association Cités Caritas, ce lieu, mis à disposition à Vincennes par la Ville, a été imaginé comme un cocon et leur offre une chance de se reconstruire et d'envisager l'avenir avec leur bébé.**

#### Y avait-il urgence à créer un lieu d'accueil à destination des femmes enceintes ?

*Oui. Investir sa grossesse quand on ne sait pas comment on va manger, ni où l'on va dormir le soir même, c'est extrêmement compliqué. Bien souvent, les futures mamans que nous accueillons ne se projettent pas dans l'arrivée du bébé parce qu'elles sont dans l'urgence. Cette maison est un lieu où elles peuvent se poser. D'ailleurs, à leur leur arrivée, elles passent des journées à dormir pour récupérer. Ce sont souvent des femmes qui ont un parcours migratoire extrêmement violent. On les rassure en leur offrant un hébergement en chambre individuelle où elles se sentent en sécurité.*

#### Quelle est la particularité de ce centre d'hébergement d'urgence ?

*Les femmes enceintes ou jeunes mamans que nous accueillons ont toutes un besoin de soin, soit pour elles-mêmes, soit pour le fœtus, soit pour le nouveau-né. Elles nous sont adressées par les travailleurs sociaux ou les sages-femmes des établissements de santé. Nous les accueillons à partir de 6 mois de grossesse afin d'assurer à minima les derniers examens avant l'accouchement. En théorie, il est prévu qu'elles quittent la maison aux 3 mois de l'enfant. Mais les conditions actuelles de saturation des dispositifs d'hébergement allongent les délais. Nous avons actuellement des mamans avec des bébés de 1 an en attente d'orientation. Car nous ne remettons jamais une famille dehors.*

#### Quelle est la force de cette maison collective ?

*Sans nul doute la pair-aidance, autrement dit l'entraide entre femmes. Il existe une dynamique collective de soutien extrêmement bénéfique. Des amitiés fortes peuvent d'ailleurs se créer, les co-hébergées devenant les "tatas" du nouveau-né. Et puis, ce lieu est propice à l'entrée et à l'accompagnement aux soins. Une maman qui a un diabète gestationnel et qui dort dehors a besoin d'un toit sur la tête mais aussi d'une alimentation adaptée. Grâce à l'intervention des services de PMI et d'associations caritatives, elle va pouvoir prendre le temps de revoir sa façon de se nourrir, de cuisiner.*



## ÉVÉNEMENT

# Le Mois des femmes à Vincennes

**REGARDER & ÉCOUTER...** Chaque année, le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, attire l'attention de chacun sur la nécessaire réduction des inégalités entre les femmes et les hommes. Si la date est connue et relayée par les médias, elle pose une question : pourquoi en faire une journée quand on peut en faire plus ? C'est autour de cette idée qu'est né le Mois des femmes à Vincennes. Programme.

« **M**algré d'énormes progrès pour les droits des femmes ces dernières décennies, les défis qui nous attendent encore restent colossaux et le 8 mars, nous rappelle que ce sujet nécessite encore toute l'attention de nos sociétés, souligne Charlotte

Libert-Albanel, maire de Vincennes. Cette date symbolique nous permet également de faire le point, d'alimenter notre réflexion collective, et de renouveler l'engagement de notre ville sur ce sujet. »

Crise sanitaire oblige, ce mois de mars ne permettra pas de proposer des conférences, débats, rencontres ou spectacles.

C'est donc en ligne ou par expositions interposées que s'écrira ce mois consacré aux droits des femmes. Si un célèbre adage veut que les femmes viennent de Vénus, Mars n'a qu'à bien se tenir car elles y auront toute leur place – en espérant que cela soit vrai aussi tous les autres mois de l'année... ■

## Vincennes avec un grand Elles podcasts & portraits



Regards sur les inégalités, initiatives, expériences vécues, de l'intime à la sphère professionnelle... La municipalité a proposé et demandé à des femmes, de tous âges, toutes professions, de raconter leur perception et de partager leurs points de vue de femmes sur ces questions, dans la diversité et la pluralité de leurs parcours de vie. Impossible bien sûr de donner la parole à nos quelque 26 000 concitoyennes. Ce sont donc une trentaine d'entre elles qui ont accepté de se livrer. Tout au long du mois de mars, leurs témoignages vous seront proposés, sur [vincennes.fr](https://vincennes.fr) et sur la chaîne YouTube [vincennesmaville](https://vincennesmaville.com), sous forme de courts podcasts audio, à écouter et partager sans modération. Recueillis avec la collaboration de Jack Souvant (Collectif du Bonheur intérieur brut) et de l'agence En Voiture Simone !, leurs paroles de Vincennesoises, surprenantes parfois, instructives toujours, vous invitent à la réflexion et créent un lien fort autour de ces enjeux. Un lien que vous pourrez retrouver également avec leurs portraits, réalisés par la photographe Anne-Charlotte Compan, à découvrir **du 5 au 31 mars** rue Eugène-Renaud, au pied de l'Hôtel de ville.

### VERBATIM

**Célia Samba**, étudiante en médecine et auteure du roman *La rue qui nous sépare*

« À l'hôpital ou dans la rue, on côtoie le deuil, la maladie, il y a beaucoup de similarités. Lorsqu'on ne peut pas soigner ou qu'il n'y a pas de solution à une situation, on peut offrir un regard, une écoute attentive, une poignée de main compatissante. Ce qui reste face au drame, à la douleur, c'est l'humanité. C'est ce que j'essaie d'apporter aux autres, lors de mes rencontres avec les sans-abris, et dans mon métier, la médecine. »

**Lyli Nabavian**, consultante en développement des entreprises

« Dans le monde du travail, j'ai souvent eu des fonctions à responsabilités dans des milieux d'hommes. Je passais des chaussures de sécurité dans l'entrepôt aux talons aiguilles en Comité de direction ! Et ça dérangeait... J'ai été choisie dans le cadre d'un programme de repérage de hauts potentiels pour l'entreprise, et ça, mes collègues hommes ne l'ont pas supporté. J'ai été bizutée : écran d'ordinateur cassé, réflexions sexistes. Il fallait que je prouve ma légitimité mais j'ai démontré que le sexe ne définit pas la compétence et j'ai brisé le plafond de verre. »

**Jamila Abdane**, entrepreneuse, propose ses Saveurs marocaines sur le marché

« Je parle beaucoup avec mes clientes, on échange et elles s'étonnent souvent que je parvienne à tout gérer avec quatre enfants, dont deux jumeaux de 8 ans. Je suis divorcée et je porte tout seule, ma famille, mon entreprise. Parfois c'est dur bien sûr, mais je suis très fière d'y arriver. J'ai été élevée avec le sens du travail et des responsabilités, et c'est ce que je transmets à mes enfants, notamment à mes trois filles. »



## La genèse du sport féminin en France

Les femmes participèrent pour la première fois aux Jeux olympiques à Paris en 1900 : 22 femmes concoururent sur les 997 athlètes en lice. Il fallut attendre 1928, et l'ouverture aux femmes de l'athlétisme et de la gymnastique, pour compter 10 % de femmes parmi les sportifs présents. Labellisée Terre de Jeux, Vincennes vous propose, en partenariat avec Femina Sport, les Fonds Danielle Cusin et l'INSEP, Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, de faire un voyage, dans les années 1910-1920, à la découverte de la genèse du sport féminin en France.

D'Alice Milliat, personnalité emblématique du développement du sport féminin en France, aux premiers Jeux mondiaux féminins en 1922 sur le stade Pershing, retour en images sur ce volet méconnu de l'histoire de l'émancipation des femmes. **Du 5 au 31 mars place de la Prévoyance et place Renon.**

© Femina sport - INSEP iconothèque



Défilé de l'équipe victorieuse lors de la cérémonie de clôture du premier meeting International d'éducation Physique Féminine et de Sports, le 30 mars 1921.

## Au nom des femmes

Jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, rares sont les femmes qui ont vu leur nom attribué à une rue, un bâtiment ou un espace public. Cette situation est le reflet de centaines d'années de patriarcat, d'autant ancrée en France que dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, les juristes des rois capétiens ont utilisé un article du code salique afin de justifier l'interdiction faite aux femmes de succéder au trône de France. Un traité signé au château de Vincennes en juillet 1316, dit traité de Vincennes, fait d'ailleurs partie de cette construction juridique. Au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, des régimes politiques de tous ordres se sont succédé, mais la condition féminine n'a pas considérablement

évolué. Il faut attendre les revendications portées par les mouvements féministes, prolongements de parcours individuels et collectifs remarquables au cours des décennies antérieures, pour que certains droits soient octroyés aux femmes. Vincennes ne fait pas exception à ces grands flux historiques : force est de constater que les dénominations de rues et de lieux publics restent minoritaires dans notre commune, malgré des efforts récents en la matière. Ce mois est l'occasion de mettre en lumière les parcours parfois méconnus de Vincennes dont les noms nous sont familiers : Céline Robert, Angélique Defrance, Eugénie Gérard, Berthe Campergue, Fernande Sarrazin, Lucienne Clément de l'Épine... ou encore de souligner que plusieurs équipements municipaux et salles portent les noms de femmes célèbres : de Christine de Pisan à Lucie Décosse, en passant par Simone Veil ou Françoise Giroud.

**Du 5 au 31 mars sur les Murs du cimetière.**

Pour aller plus loin : retrouvez sur le portail [biblio.vincennes.fr](http://biblio.vincennes.fr) et dans l'espace adultes de la médiathèque une sélection de livres sur le sujet. Rendez-vous également dans la vitrine de la librairie Millepages.

## La création contemporaine mobilisée contre le fléau des violences conjugales

Les violences faites contre les femmes dans un cadre conjugal sont responsables en France d'un décès tous les trois jours. Ces violences qui se perpétuent peuvent être longtemps ignorées, quand les coups portés ne sont pas connus et qu'aucune plainte n'est déposée par la victime, voire que volontairement l'on veuille les ignorer dans la sphère privée. L'art peut se faire le témoin de causes qui interpellent et mobilisent les consciences. C'est dans cet esprit qu'une trentaine d'artistes – dont la Vincennoise Joëlle Isnardon – ont uni leurs talents pour se saisir à leur tour du sujet. S'agissant d'un engagement sociétal, humaniste et désintéressé, ces artistes ont voulu témoigner à leur façon de l'effacement induit par ces agressions intrafamiliales et proposer des travaux sensibles, chargés d'émotion, qui puissent contribuer à donner l'alerte, dans une approche personnelle, à l'impact original, où la violence peut être seulement suggérée ou symbolique. La diversité des œuvres fait apparaître la solitude, le confinement, l'enfermement psychologique du couple, le dénigrement, l'oppression de la victime et l'effroi, l'appel à l'aide, l'indicible du drame conjugal porté jusqu'à son paroxysme – le crime.

**Exposition « Souffrir, mourir d'aimer » du collectif Courants d'Arts, proposée par Sylvie et Jean-Pierre Bonnardot – rue intérieure de Cœur de ville du 5 au 19 mars. Entrée libre. À noter, les œuvres exposées peuvent être achetées, au profit d'associations œuvrant pour les victimes de violences conjugales et leurs familles.**





**LE FONDS DE GARANTIE DES VICTIMES :**

# Un acteur national de la solidarité installé à Vincennes

**SOUTIEN** Créé en 1951, le Fonds de Garantie des Victimes, dont le siège social se situe à Vincennes, mène une mission de service public en agissant pour les victimes, au nom de la solidarité nationale. Du terrorisme aux violences sexuelles, en passant par les escroqueries, les tentatives d'homicide ou encore les accidents de la route, cet organisme vient en aide aux personnes marquées dans leur chair ou leur intégrité psychique par le destin.

Chacun d'entre nous sait ce qu'il faisait le soir du 13 novembre 2015, quand l'horreur s'est abattue sur le Bataclan et dans les rues du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Quelques mois auparavant, les Vincennois avaient vécu l'angoisse au plus près lors de la prise d'otages de l'Hyper Cacher... Derrière les images, au-delà de l'effroi, ce sont des vies qui ont été bouleversées à jamais. Celles des victimes, évidemment, mais également celles de leurs proches pour qui une lente et difficile reconstruction allait devoir s'opérer. Et si l'empathie avait alors été nationale,

bien des drames se jouent au quotidien dans une intimité non moins destructrice. Violences sexuelles et/ou conjugales, agressions, escroqueries, traite humaine, usagers de la route victimes d'accidents... Chaque jour, des destins sont brisés et des existences mises en pointillé.

**100 000 victimes prises en charge chaque année**

C'est à destination de toutes ces personnes que le Fonds de Garantie des Victimes consacre son action. « *Le Fonds prend en charge plus de 100 000 victimes*

chaque année. Derrière la froideur de ce chiffre, il y a des femmes, des hommes, des enfants, des personnes âgées, de tous milieux sociaux, des victimes d'actes commis en France comme des Français victimes à l'étranger. Pour elles, les 350 collaborateurs du Fonds se mobilisent », explique Julien Rencki, Directeur général du Fonds de Garantie des Victimes. Investi d'une mission de service public, cet organisme a été créé en 1951 afin d'indemniser les personnes victimes d'un accident de la circulation causé par un tiers en défaut d'assurance ou non identifié. Ce Fonds s'appelle FGAO (Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages).

### Deux fonds au service des victimes

Au fil des ans, ses missions et compétences se sont élargies. Le FGAO intervient notamment en cas de faillite d'assureur (automobile, construction) et prend en charge les victimes d'accidents causés par les animaux sauvages. Il assure en outre la gestion des opérations du Fonds de Garantie des Victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI), qui lui a été rattaché en 1986 à la suite de la vague d'attentats qui avait ensanglanté Paris. Ce dispositif spécifique indemnise également, depuis 1990, les personnes victimes d'infractions de droit commun (homicides, tentatives de meurtres, agressions, viols, violences conjugales ou encore escroqueries). Ce sont le FGAO et le FGTI qui composent le Fonds de Garantie des Victimes.

### Un réseau de partenaires

« Toute personne victime peut bénéficier de notre soutien. Nos collaborateurs, principalement des chargés d'indemnisation, sont formés et compétents dans l'accompagnement de ces personnes en souffrance. Notre mission est de leur apporter une aide concernant les préjudices subis, qu'ils soient économiques (perte de revenus, frais d'adaptation du logement...) ou non économiques (souffrances endurées, préjudice esthétique, préjudice d'agrément, préjudice sexuel...) », note Éloïse Le Goff, directrice de la communication de la structure. Afin de l'accompagner dans sa démarche, le Fonds de Garantie des Victimes s'appuie sur un réseau de partenaires composé d'experts médicaux, d'avocats, d'associations d'aide aux victimes ou encore de la délégation Interministérielle à l'Aide aux Victimes. ■ MD



Visite au Fonds de Garantie de Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes, et Odile Séguret, Adjointe au maire chargée du développement économique.

## Des liens forts avec la Ville

Installé rue DeFrance à Vincennes depuis 1986, le Fonds de Garantie des Victimes a déménagé début 2020 mais n'a pas franchi les frontières de la commune. L'organisme a en effet établi son siège social dans les anciens locaux d'Essilor, au 64 bis, avenue Aubert. « Nous sommes très attachés à la ville de Vincennes qui offre un cadre de vie particulièrement apprécié par l'ensemble de nos collaborateurs. Nous sommes quotidiennement au contact de personnes en souffrance et le bien-être de nos collaborateurs est essentiel dans notre entreprise. À l'issue de la crise sanitaire, ce nouvel emplacement nous permettra également de recevoir de façon optimale les victimes », souligne Éloïse Le Goff. « La Ville de Vincennes a été facilitatrice dans le raccourcissement des délais pour les démarches administratives et la mise à disposition des zones de stationnement pour permettre le déchargement des équipements et mobiliers

dans le cadre du déménagement », rappelle, pour sa part, Mamadou Guèye « Le maire, Charlotte Libert-Albanel, a visité nos nouveaux locaux en janvier et nous avons pu à cette occasion évoquer les perspectives de collaboration et d'initiatives conjointes », poursuit le directeur de la transformation et du numérique du Fonds. Idéalement situé, à quelques minutes du RER, du métro et des nombreux commerces de proximité du centre-ville, le bâtiment de 9 300 m<sup>2</sup> offre des espaces de travail plus ouverts et plus conviviaux, permettant de renforcer le fonctionnement collaboratif. Une démarche qui s'inscrit également dans la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise et dans la logique de modernisation au cœur de son projet stratégique « Cap 2020 », dont la vocation est d'accroître la relation directe et les contacts au quotidien avec les personnes victimes et leurs proches. ■ MD

### Quelques chiffres

En 2019, le Fonds de Garantie des Victimes a reçu **102 146** demandes

d'indemnisation pour un montant total d'indemnités versées

aux victimes s'élevant à **602 millions d'euros**, dont

**444,9** au titre du FGTI et **157,1** au titre du FGAO.

## Parcours victimes : un nouveau site internet dédié aux victimes



À l'occasion de la Journée européenne des victimes, le Fonds de Garantie des Victimes et la Fédération France Victimes ont lancé, le 22 février, un nouveau site : **parcours-victimes.fr**. « Dans le cadre des attentats, nous systématisons les rencontres avec les victimes. Mais en ce qui concerne les délits ou infractions, de nombreuses victimes ignorent qu'elles peuvent faire appel à nos services pour bénéficier d'un accompagnement. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre à leur disposition un site internet permettant de les accompagner tout au long de leur parcours », explique Eloïse Le Goff. Pédagogique, infographique et dédié à chaque infraction subie par les victimes, ce site explicite et modélise, étape par étape, les démarches et droits des victimes. ■ MD

## Des investissements immobiliers à Vincennes

Le Fonds de Garantie des Victimes a réalisé des investissements immobiliers à Vincennes composés principalement d'immeubles résidentiels (ou mixtes). Les SCI constituées à cet effet sont propriétaires d'environ 11 000 m<sup>2</sup> de logements. Ces 150 appartements et les locaux commerciaux en pied d'immeuble affichent un taux d'occupation annuel moyen de plus de 98 %. L'entreprise est également propriétaire, en plus de son nouveau siège, d'un ensemble immobilier de bureaux situés cours Louis Lumière, loué à d'importants établissements publics comme la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) ou l'OFB (Office Français de la Biodiversité). À noter qu'elle a mis à disposition deux appartements, dans un immeuble rue de Fontenay, pour reloger des familles sinistrées à la suite du terrible incendie meurtrier survenu le 11 août à Vincennes, rue Joseph-Gaillard.

## Qui finance le Fonds de Garantie des Victimes ?

Le Fonds de Garantie des Victimes est financé majoritairement (80 %) par la collectivité, par le biais d'un prélèvement de 1,2 % (soit environ 2 €/an) sur les contrats responsabilité civile d'assurances automobiles en ce qui concerne le FGAO et par un prélèvement de 5,90 € sur tous les contrats d'assurance aux biens (multirisque habitation...) pour le FGTI. 12 % sont financés par le fruit des recours contre les auteurs et 8 % par le produit des placements financiers (immobilier, actions...).



## Assurance obligatoire pour les trottinettes électriques

Depuis plusieurs années, les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) de type trottinette électrique, hoverboard, gyro roue... connaissent une forte croissance. Considérés comme des véhicules terrestres à moteur, les EDPM sont soumis à l'obligation d'assurance relative à la responsabilité civile automobile, qui assure la protection des tiers en cas de dommages corporels et/ou matériels. Mais peu de propriétaires d'EDPM savent qu'ils doivent s'assurer. Au 31 décembre 2020, le Fonds de Garantie des Victimes a reçu 431 demandes de victimes d'accidents causés par des EDPM. Près de la moitié d'entre elles présentent des dommages corporels et la trottinette électrique est impliquée dans 95 % des cas. Si vous utilisez un EDPM, contactez rapidement votre assureur ! ■ MD

# ASSOCIATIONS

## CONFÉRENCE

### L'épopée de Gilgamesh



La Société des Amis de Vincennes vous propose une conférence animée par Bertrand Lafont, historien et assyriologue, chercheur au CNRS. Consacrée à l'Épopée de Gilgamesh, récit épique venu de Mésopotamie (le pays du Tigre et de l'Euphrate, soit l'Irak actuel). Il s'agit de l'une des œuvres littéraires les plus anciennes de l'histoire de l'Humanité (les plus vieux témoignages remontent au III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.). Elle narre les aventures de Gilgamesh, roi d'Uruk, et sa quête de l'immortalité et propose une réflexion à portée universelle sur la condition humaine et

ses limites, la vie, la mort, l'amitié, ou l'éveil à la sagesse.

**Samedi 27 mars - À 15 h (ouverture des portes à 14 h 30) - Maison des Associations, salle Paul Rumeau - Tarif 5 € / « Le Club » et - 26 ans 3 € / Gratuit pour les membres de la SAV - sous réserve de compatibilité avec les mesures sanitaires en vigueur.**



## THÉÂTRE

### Stages

La compagnie du Cyprès vous propose deux stages pendant les vacances de Printemps, du 19 au 23 avril 2021. Le matin « Oser parler en public, le grand oral du bac » à partir de 15 ans et sans limite d'âge de 10 h 30 à 12 h 30. Mais aussi de 14 h à 17 h « Théâtre

contemporain » pour les ados à partir de 12 ans afin de découvrir de façon ludique l'écriture théâtrale d'aujourd'hui, de 14 h à 17 h.

**Plus d'infos : 06 77 19 41 43 - [theatre.ducypres94@orange.fr](mailto:theatre.ducypres94@orange.fr)  
<https://ateliers-theatreducypres@jimdofree.com>**

## SPORT

### Les Enfants de Léop'art

L'association vous propose durant les vacances de Pâques du lundi 19 au vendredi 23 avril : un stage multi-arts sur le thème du « Roi Lion » et « Soprano » (6 à 12 ans) ; un stage sur le thème « Vaiana » et « La Petite Sirène » (3-7ans). Date limite d'inscription : 30 mars.

Vous pouvez également rejoindre la troupe des léop'artistes à tout moment de l'année, un tarif préférentiel sera accordé à partir du mois de mars.

**Plus d'infos : [lesenfantsdeleopart@gmail.com](mailto:lesenfantsdeleopart@gmail.com) - 06 70 11 66 09 - Rendez-vous le 1<sup>er</sup> mai pour une journée découverte de toutes les activités avec le chanteur Antoine Hekimian et le percussionniste Christophe Delaetere - Sous réserve des conditions météorologiques et des décisions gouvernementales.**

## BIEN-ÊTRE

### Automassage Shiatsu

Dans le respect des conditions sanitaires actuelles, l'association vincennoise Shiatsu & Énergie vous propose un stage mensuel pour apprendre à se rendre autonome dans la gestion de son stress. C'est un outil précieux pour à la fois ressentir son corps, ses tensions, et aussi connaître les gestes simples pour se détendre, apprendre les mouvements libérateurs, préserver sa santé.

**Dimanche 7 mars de 12 h à 14 h - Espace Sorano - Nombre de places limité - Inscriptions au 06 98 52 44 18 - <http://shiatsuenergie.com> - Prochains stages : 11/04, 16/05, 13/06**

### Atelier de Yi quan / Qi gong

Le Yi Quan est un art de santé exceptionnel qui agit en profondeur sur la relaxation par la pratique de la marche relaxante et de mouvements lents agissant sur la détente des chaînes musculaires. Cet atelier est une invitation au voyage intérieur dans des contrées inexplorées de votre corps et de votre esprit.

**Dimanche 7 mars de 14 h à 16 h - Espace Sorano - Nombre de places limité - Plus d'Infos et inscriptions : Patrice Pallier au 06 66 77 59 90 - Autres stages : 11/04, 16/05, 13/06**





## Une action pour les chiens guides d'aveugles

L'action MIMOSA du Lions Club Vincennes s'est déroulée le 24 janvier dernier sur le marché de la rue de Fontenay. Les Vincennois ont acheté les 150 bouquets proposés par les membres du Lions, aidés de jeunes sympathisants, pour une recette de 760 euros dont les bénéficiaires ont été intégralement reversés à l'Association des Chiens guides d'aveugles d'Île-de-France. Merci aux Vincennois pour leur générosité et à tous les partenaires qui ont assuré la réussite de cette opération annuelle.

## La Broc'antine

Pour sortir de l'hibernation et accueillir le printemps, la Broc'antine, vous propose des cours et ateliers bien-être :

- **Auto-hypnose, hypnose et Sophrologie** : 16 h à 17 h – Tarif 20 € – Séances individuelles de sophrologie et d'hypnose sur rendez-vous – Tarif 80 € – Contact : Alexandra Dobbs : 07 83 51 50 02 ou [sophrodobbs@gmail.com](mailto:sophrodobbs@gmail.com)
- **Love Coaching (Coaching amoureux)** : mercredi et samedi de 10 h à 12 h – Tarif 45 €/h – Contact Sylvie Bazabas – 06 33 39 25 50 – [hello@crunchtherapy.com](mailto:hello@crunchtherapy.com)
- **Massage pour les enfants et leurs parents** : les samedis 6, 13, 20 et 27 mars à 16 h – Durée 30 min – Tarif 8 € par personne / 13 € formule enfant (atelier + goûter) – Contact Véronique Michel – 06 89 33 27 49
- **Kundalini Yoga et Méditation** : tous les lundis de 12 h à 13 h ou de 17 h 30 à 18 h 30 ou de 19 h à 20 h – Tarif 20 € par séance découverte – Inscription impérative – Contact Sophie Kamech – 06 84 08 93 71 – [yogakacontact@gmail.com](mailto:yogakacontact@gmail.com)
- **Vinyasa (yoga dynamique tout niveau)** : le mercredi de 12 h à 13 h – Cours Senior sur demande de 11 h à 12 h – Tarif 15 € – Contact Eva-Marie Pinon : [miss.evapeel@gmail.com](mailto:miss.evapeel@gmail.com)
- **Coaching sportif** : 30/50 € par séance selon forfait choisi – Contact Manu Coach – [simplymanu10@gmail.com](mailto:simplymanu10@gmail.com) – 06 68 53 96 96
- **Réflexologie** : les vendredis de 10 h à 17 h 30 / Tarif 50/60 € – Contact : Pascale Quirios : 07 84 17 71 82
- **Soin énergétique** : sur rendez-vous – Tarif 50/60 € – Contact [contact@maelanna.com](mailto:contact@maelanna.com)
- **Ateliers couture & DIY** : les lundis de 16 h à 21 h et les samedis de 10 h à 12 h – Tarifs pour le trimestre de 10 cours 190 € / Pour 5 cours 115 €, pour 1 cours 30 € (+ adhésion à la Broc'antine) – Contact Béatrice Verrier [roodoodoo@orange.fr](mailto:roodoodoo@orange.fr)
- **La cuisine des gens qui sèment** : Réservez et emportez vos repas sur le site de la Broc'antine

La Broc'antine – 14, avenue Georges-Clemenceau – Contact Lise Martinot – 01 43 28 24 90 / 06 58 09 73 88

### ATELIERS

## Le Comptoir de Peau d'Âne

L'association les Fées du Château ouvre à nouveau les portes du Comptoir de Peau d'Âne le 1<sup>er</sup> mars. Vous pourrez y retrouver de nombreuses expositions temporaires mais également de nouvelles pratiques : ostéopathie ; hypnose ; méditation et entretiens de soutien psychologique. Les habitués pourront également y retrouver les cours de yoga, massages ayurvédiques ou de la réflexologie plantaire.

Plus d'infos : 06 24 58 18 48.



### SOCIAL

## Familles Services Vincennes

L'association Familles Services Vincennes vous propose des solutions d'aide à domicile, bricolage ou garde d'enfants. Munie de l'agrément qualité et fonctionnant en mode mandataire ou prestataire, l'association vous propose du personnel expérimenté et qualifié. Des aides de la CAF ou de l'APA sont possibles.

Plus d'infos : [familleservices@orange.fr](mailto:familleservices@orange.fr) ou 01 43 98 67 63



## PERMANENCES

### Sociales et juridiques

Tout au long de l'année, de nombreuses permanences sociales et juridiques sont proposées aux Vincennois afin de les renseigner et de les aider sur des questions diverses. Certaines de ces permanences ont lieu en mairie, 53, bis rue de Fontenay :

- **Avocats** : chaque mardi de 18 h à 20 h sur rendez-vous, sauf pendant les vacances scolaires
- **Experts-comptables** : le 3<sup>e</sup> jeudi du mois, de 17 h à 19 h sur rendez-vous, sauf pendant les vacances scolaires.
- **Notaire** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 18 h à 19 h sur rendez-vous, sauf pendant les vacances.
- **Conciliateur juridique** : il s'efforce, en dehors de toute procédure judiciaire, de vous accompagner dans la recherche du règlement amiable d'un désaccord avec un tiers. Permanence tous les lundis de 13 h à 18 h, sur rendez-vous au 01 43 98 65 00 ou sur vincennes.fr rubrique vos démarches en ligne.
- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)** : informations dans les domaines juridique, professionnel, social et pratique, permettant de s'orienter vers les organismes compétents et les permanences de spécialistes. Permanences le lundi de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.

## JEUNESSE

### Permanences accueil écoute jeunes

Les Permanences accueil écoute jeunes (PAEJ) sont régulièrement proposées aux 16-25 ans, avec une psychologue, sur rendez-vous au 01 71 33 64 40. Prochaines permanences les mercredis **3, 17** et **31** mars. De 15 h à 18 h l, rue de l'Égalité – Gratuit

Plus d'infos : [lecarre@vincennes.fr](mailto:lecarre@vincennes.fr)



## SANTÉ

### Bus du Glaucome



Le Bus du Glaucome de l'Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV) sera présent du **mardi 23 mars** au **jeudi 25 mars**, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 sur l'esplanade de l'Hôtel de ville. Ce bus est une unité mobile de sensibilisation et de dépistage gratuit des facteurs de risques du glaucome, une pathologie oculaire grave et peu connue. Le dépistage dure une dizaine de minutes et s'adresse aux personnes de 40 ans et plus. À bord du bus et en présence d'un ophtalmologiste, quatre examens indolores sont réalisés. Vous serez accueillis sans rendez-vous, dans la limite des places disponibles et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

## PHARMACIES DE GARDE

Les dimanches et jours fériés :

07/03

PHARMACIE  
DES LAITIÈRES  
3, rue des Laitières  
Vincennes

28/03

PHARMACIE  
DE LA MAIRIE  
57, rue de Fontenay  
Vincennes

14 /03

PHARMACIE  
DU MARCHÉ  
11, avenue du  
Général-de-Gaulle  
Saint-Mandé

04/04

PHARMACIE  
DE L'OLIVIER  
170, rue de Fontenay  
Vincennes

21/03

PHARMACIE  
SAINT-MANDÉ  
JOFFRE  
8, avenue du  
Maréchal Joffre  
Saint-Mandé

05/04

PHARMACIE  
CHARRIER  
39, rue de Montreuil  
Vincennes

## MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Au Service d'accueil médical initial (SAMI), vous pouvez bénéficier de consultations médicales sécurisées assurées par un médecin généraliste de permanence quand le cabinet médical de votre médecin est fermé.

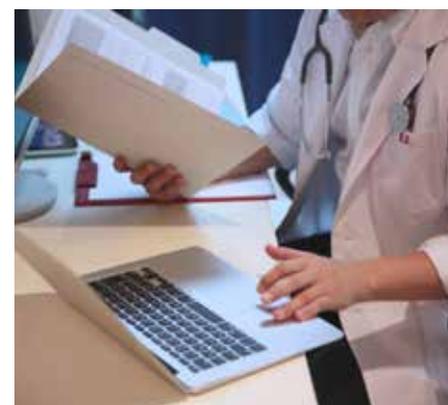
**Attention** : l'accès est **uniquement régulé par le 15**, les patients qui se présenteront spontanément ne pourront être reçus.

Le SAMI ouvre ses portes chaque soir de 20 h à minuit du lundi au vendredi, de 16 h à minuit le samedi et de 8 h à minuit les dimanches et jours fériés.

Espace Pierre-Souweine –  
70, rue de Fontenay – Vincennes

## URGENCES

01 43 98 50 01  
Hôpital Bégin  
69, avenue de Paris  
Saint-Mandé





### VACANCES

## Accueil de loisirs : pensez à réserver !

Afin de pouvoir respecter les règles de sécurité et d'encadrement auxquelles sont soumis les centres de loisirs, il est impératif d'y réserver la place de votre enfant et son repas pour les vacances scolaires, en précisant les dates auxquelles il sera présent. Concernant les vacances d'avril, qui auront lieu du 19 avril au 30 avril 2021, vous pouvez procéder à ces réservations **jusqu'au 5 avril** au soir par internet dans l'Espace famille.

## Séjour pour les seniors

Le CCAS en partenariat avec l'agence nationale des chèques vacances, propose un séjour à Guidel dans le Morbihan du 11 au 18 septembre 2021. Ce séjour est réservé aux retraités de plus de 60 ans, non imposables sous conditions.

**Plus d'infos et inscription :** Espace Pierre Souweine - 01 43 98 66 90 ou [animationseniors@vincennes.fr](mailto:animationseniors@vincennes.fr)

### PETITE ENFANCE

## Lieu d'accueil enfants/parents



Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/parents) de Vincennes est un espace convivial ouvert aux futurs parents et aux parents d'enfants de 0 à 4 ans. Ils peuvent y venir avec leur enfant, et rencontrer

d'autres parents avec lesquels ils ont ainsi la possibilité d'échanger sur leurs expériences et leurs questionnements en présence de professionnels de la petite enfance formés à l'écoute. Cet espace gratuit, anonyme, et sans inscription est ouvert un samedi par mois de 10 h à 12 h 30 dans les locaux de la crèche Fernande-Sarrazin (70, rue de Fontenay). Prochain rendez-vous, le **samedi 13 mars** de 10 h à 12 h 30.

## Attribution des places en crèche



À Vincennes, les commissions d'attribution des places en crèche sont publiques. Les prochaines commissions auront lieu les **mercredis 3 mars et 7 avril**, à huis clos en raison des mesures sanitaires. L'attribution des places est réservée uniquement aux Vincennois, elle est fixée en fonction de plusieurs critères : l'âge de l'enfant, la date d'inscription dans la tranche d'âge, la capacité d'accueil des établissements et le temps de travail des parents.

## Médaille de la Famille

Depuis des années, l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française et l'Union Départementale des Associations Familiales s'engagent pour la promotion de la médaille de la Famille. Elle est une expression de la reconnaissance officielle de la Nation envers les parents de familles nombreuses qui par leurs soins et leur dévouement ont élevé ou élèvent dignement de nombreux enfants. Cette médaille peut être attribuée aux pères et mères qui ont élevé ensemble au moins quatre enfants de nationalité française d'origine ou par acquisition. L'aîné doit avoir au minimum 16 ans, les enfants décédés sont pris en compte (sous condition d'une certaine

durée de vie), les enfants morts pour la France comptent au même titre que les enfants vivants. La médaille peut être décernée à titre posthume si la proposition est faite dans les deux ans suivant le décès de la mère ou du père.

**Les candidatures doivent être déposées à la mairie du domicile afin que le dossier soit adressé au secrétariat de la médaille de la Famille de l'UDAF. Les décisions d'attribution sont prises par arrêté préfectoral. Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

### SANTÉ

## La rencontre des aidants

Si vous aidez un proche en perte d'autonomie, ponctuellement ou régulièrement, pour les activités domestiques, les démarches administratives, le soutien quotidien, etc., et que cela vous conduit parfois à ne plus prendre soin de vous, ce dispositif vous concerne.

La rencontre des aidants de la Maison de Retraite Intercommunale propose des actions de soutien à destination des aidants familiaux de personnes âgées fragilisées dans leur autonomie. Porté par une psychologue et deux psychomotriciennes, le dispositif s'adresse aux proches de résidents des EHPAD et des villes de Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Saint-Mandé et Montreuil.

Au programme :

- ateliers de relaxation en visio (de 14 h 30 à 15 h 30 les 11 et 25 mars),
- groupes d'information et d'échanges animés par une psychologue (mardi 16 mars à 14 h, Arriver en EHPAD ; mardi 30 mars à 14 h : accompagner la perte de mémoire,
- possibilité de temps d'échange avec la psychologue, en visio ou en présentiel...

**Participation gratuite et sur inscription. Plus d'infos sur les ateliers, groupes d'échanges et conférences :** [aidant@mri94.fr](mailto:aidant@mri94.fr) ou 06 27 82 58 88.

# ESPACE PIERRE-SOUWEINE



70, rue de Fontenay  
accueil du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h, le vendredi à 17 h)

## PERMANENCES

- **Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France** : les travailleurs sociaux de la CRAMIF accompagnent les personnes en situation d'invalidité liée essentiellement à des risques professionnels ou en accident du travail. Ils orientent vers des dispositifs du handicap (dossier de MDPH, appareillage...). Permanences les **mardis** de 9 h à 12 h et le **jeudi** de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous pris au 01 58 73 09 28.
- **Assurance maladie** : Pas de permanence, pour toute information contacter le 3646.
- **Pédicure** : le **mercredi** de 8 h 45 à 12 h 30 sur rendez-vous au 01 71 33 64 88/87 pour les personnes âgées, sur conditions de ressources.
- **Crésus** : le CCAS, en partenariat avec l'association Crésus Île-de-France, propose une permanence d'information et de conseil sur la gestion budgétaire à destination des Vincennes. Permanences les **1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois** de 9 h 30 à 12 h 30. Sur rendez-vous au 01 43 98 66 95 ou directement au 70, rue de Fontenay.
- **CLCV (consommation, logement et cadre de vie)** : permanence le **jeudi de 9 h à 12 h** sur rendez-vous au 07 85 34 43 47 – vincennes@clcv.org
- **SOLIHA** : Permanences les **lundis et vendredis de 14 h à 17 h** sans rendez-vous

## GROUPES DE PAROLE

En partenariat avec la Ville, l'association Espoir et vie avec le cancer du sein

propose des groupes de parole aux femmes atteintes du cancer du sein et à leurs proches. Prochains rendez-vous (sous réserve de la situation sanitaire) les **mardis 9 et 23 mars** de 14 h 30 à 17 h 30, salle Aimé-Mireur. Entrée libre et gratuite sans réservation préalable – Plus d'infos : 01 48 08 06 99 ou admin@espoir-vie-cancerdusein.fr

## ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER

Une permanence est proposée de 15 h à 17 h, uniquement sur rendez-vous au 01 48 75 42 47.

## LUTTE CONTRE LES TROUBLES DE LA MÉMOIRE

Le pôle Santé-Handicap propose notamment des dépistages des troubles de la mémoire accessibles sur rendez-vous aux personnes de plus de 60 ans et après dépistage, pour les personnes concernées, des ateliers de stimulation cognitive. Plus d'infos sur place et au 01 71 33 64 88 ou 64 87.

## ACTION POUR L'AUTISME ASPERGER

L'association a été créée en février 2012 par des parents et grands-parents bénévoles. Elle agit pour permettre l'autonomie et l'intégration des personnes Asperger dans la société afin qu'elles puissent devenir autonomes : accès à l'éducation en classe ordinaire, accès à l'enseignement universitaire sur le modèle de ce qui existe dans les pays anglo-saxons, accès au travail, accès aux prises en charge adaptées.

Prochaine permanence le **mercredi 3 mars** de 14 h à 16 h, sur rendez-vous : 06 29 88 41 14 ou isabelle.mourrieras@yahoo.com

## APF FRANCE HANDICAP

L'association vous accompagne dans l'accès aux droits, notamment pour le logement, la santé et les établissements médicaux sociaux, l'emploi et le droit du travail, l'accompagnement des aidants, les litiges MDPH, les droits privés fondamentaux. Prochaine permanence le **mercredi 10 mars** de 14 h à 16 h, sur rendez-vous au 01 43 98 66 95.

## ASSOCIATION DES FAMILLES DES TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBROLÉSÉS (AFTC)

La déléguée du Val-de-Marne de l'AFTC Île-de-France accueille les personnes atteintes de lésions cérébrales acquises les **1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis** de chaque mois, de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous, ainsi que toutes celles et tous ceux qui souhaitent la rencontrer. Avec vingt ans d'expérience de la perte d'autonomie et du handicap, de nombreuses et fréquentes formations dédiées, sa mission est d'écouter, conseiller et accompagner dans le plus grand respect des droits de chacun, sans jamais faire « à la place de » mais « avec ». Siégeant à la Commission des droits et de l'autonomie de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) depuis 2009, elle est aussi représentante des usagers dans plusieurs établissements médicaux du département et membre du Conseil territorial de santé (ARS DD 94). Pour prendre rendez-vous : 06 85 40 80 00 (sauf vacances scolaires) – Prochaine permanence le **lundi 15 mars**.

## VACCINATIONS GRATUITES

La plateforme départementale de vaccination du Val-de-Marne propose à Vincennes un service de vaccination gratuit et ouvert à tous. Les vaccins concernés sont ceux qui font partie de la prévention primaire : DTCP (diphtérie Tétanos Coqueluche Poliomyélite), ROR (Rougeole Oreillons Rubéole) et Hépatites (A et B). Prochain rendez-vous : le **mercredi 24 mars** de 13 h 30 à 16 h 30. Plus d'infos : 01 71 33 64 88 ou 01 71 33 64 87

## SÉCURITÉ

## 3 questions à **Éric Mercinier**, Directeur de la Police Municipale

### Quelle attitude les Vincennois doivent-ils adopter pour ne pas être victimes des vols à la fausse qualité ?

**E.M :** « Pendant le confinement, nous avons plutôt eu à déplorer des vols d'opportunité, souvent des personnes âgées qui se sont fait dérober leur sac. Nous leur recommandons de s'éloigner du bord de la chaussée pour prévenir les risques de vol à l'arraché, d'éviter d'exhiber des objets de valeur et de vérifier qu'elles ne sont pas observées avant d'effectuer un retrait d'argent. Quant aux vols à la fausse qualité, quelques conseils de prudence s'imposent : normalement, les prestataires préviennent préalablement d'une intervention domiciliaire. Avant d'ouvrir, vérifiez l'identité du démarcheur en lui demandant sa carte professionnelle, et en cas de doute, appelez la police municipale au 01 71 33 64 15 ou la police nationale au 17. »

### Quels sont les intérêts de l'opération tranquillité vacances ?

**E.M :** « Avant de partir en congés, les Vincennois renseignent un formulaire au commissariat avec leurs dates de vacances et leur adresse à Vincennes. En leur absence, deux passages sont effectués par des agents de la police nationale ou de la police municipale. Cela peut dissuader les cambrioleurs. Autre intérêt : en cas de problème au domicile, nous pouvons joindre rapidement les personnes concernées. »

### Quels sont les projets en matière de sécurité publique ?

**E.M :** « Les horaires de la police municipale vont être étendus, 7 jours sur 7, l'été de 7 h à minuit et jusqu'à 22 h l'hiver. Deux agents vont être recrutés pour permettre une présence plus importante sur la voie publique. Côté nuisances, deux actions portent leurs fruits : les aires de stationnement dédiées aux deux-roues motorisés limitent l'occupation des trottoirs par ces véhicules et les actions menées vis-à-vis des livreurs de plateforme comme Uber Eats ou Deliveroo permettent de lutter contre des regroupements parfois bruyants. Avant le couvre-feu, des opérations communes de polices nationale et municipale permettaient d'éviter des rassemblements nocturnes et bruyants sur le domaine public. Nous poursuivrons ces actions. »

## QUOTIDIEN

## Passage à l'heure d'été



Attention, dans la nuit du samedi 27 mars au dimanche 28 mars, nous passerons à l'heure d'été ! Il faudra donc avancer vos pendules d'une heure : à 2 heures, il sera 3 heures.

## Pensez à changer les piles de vos détecteurs de fumée



En France, les détecteurs de fumée sont obligatoires depuis 2015. Chaque année, de nombreuses personnes décèdent dans l'incendie de leur habitation. Plus de la moitié de ceux-ci se produisent dans des logements qui ne sont pas équipés. Les décès survenant dans ceux qui le sont, sont presque toujours dus à un nombre de détecteurs insuffisant ou aux piles usagées. Il est donc conseillé de changer les piles de vos détecteurs de fumée, à chaque fois que l'on change d'heure !

## VOIRIE

## Opération Coup de balai



© Brooklyn Studio

Les opérations Coup de balai permettent de concentrer les moyens municipaux sur une rue pour effectuer un nettoyage approfondi, établir un diagnostic poussé de la voirie et enlever les véhicules épaves et ventouses. Prochaine opération le **jeudi 25 mars**, rue de Fontenay, section Condé-sur-Noireau, Libération, entre 6 h et 12 h. Attention : le stationnement sera interdit à partir de 6 h, les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.

## PASSEPORT

## En cas de voyage...

Vérifiez la date d'expiration de votre passeport pour éviter les démarches de dernière minute, certains pays exigent une validité de 6 mois avant et après la date indiquée sur le titre ! **Une pré-demande doit être effectuée sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr), puis il vous faut prendre un rendez-vous sur [vincennes.fr](https://vincennes.fr), rubrique vos démarches en ligne ou par téléphone au 01 43 98 65 00**

# La jeunesse au cœur de nos préoccupations

**R**elativement moins exposés à la Covid-19 mais frappés de plein fouet par ses conséquences économiques et sociales, nous, les jeunes, rencontrons des difficultés grandissantes. Isolement, préoccupations financières et perte de perspectives démultiplient nos inquiétudes quant à l'avenir.

Face à cette situation, le rôle des responsables politiques est, d'une part, d'adapter leurs actions pour que chacun puisse poursuivre son quotidien, mais également de faire en sorte qu'il soit à nouveau possible de construire des projets. Ces actions, pour être pleinement efficaces, se doivent d'être collectives et transversales. En ce sens, la Ville permet aux jeunes d'accéder à un accompagnement social et psychologique, au travers du CCAS ou de la permanence Écoute Jeunes du Carré. Ce premier contact est la porte d'entrée auprès d'assistantes sociales capables d'orienter chaque jeune vers les différentes aides proposées par la municipalité : chèques alimentaires avec l'épicerie solidaire rue Defrance, hygiène ou énergie, crédit à taux zéro pour les frais du quotidien ou rembourser des dettes bancaires, aide à la pratique sportive et culturelle... Très prochainement, ces professionnels sociaux viendront directement à la rencontre des jeunes locataires en résidences étudiantes vincennes, afin de leur proposer un accompagnement personnalisé face aux difficultés engendrées par la crise et ainsi lutter contre la précarité étudiante et l'isolement des jeunes. Si la crise nous entrave dans nos mouvements, nous refusons le fatalisme. Nous lui préférons la résilience et l'engagement. Privés de ces temps de rencontres si utiles à l'expression de nos idées et de notre audace, il nous a fallu composer avec les contraintes imposées par les mesures sanitaires pour continuer de s'affirmer. Pensons notamment au Conseil des Jeunes



de Vincennes, qui, à défaut d'avoir pu se réunir en séance plénière, a poursuivi ses échanges via visio-conférences, et dont les membres font preuve d'une grande persévérance pour mettre en œuvre leurs projets. Aux Espaces jeunes et au Carré également, qui ont su s'adapter et proposer des programmes d'activités ajustés au contexte sanitaire : ateliers thématiques, cours de yoga, préparation à l'entretien d'embauche...

Pour faire face à la dégradation des conditions d'études, la Ville a mis à disposition des espaces de travail calmes et connectés, dont un supplémentaire vient d'ouvrir ses portes à la Médiathèque, permettant un accès direct à de nombreuses ressources documentaires.

À ces dispositifs, sont venues s'ajouter les nombreuses aides mises en place par la Région Île-de-France à destination des étudiants : soutien psychologique via la plate-forme « Écoute étudiants Île-de-France », aide au logement, aide à l'équipement informatique, distributions alimentaires...

Pour autant, nous ne devons pas perdre de vue la sortie de crise, et les tâches de fond que nous devons, en tant qu'élus, privilégier pour appréhender l'avenir.

Ainsi, la municipalité et la Mission Locale pour l'Emploi prévoient la mise en œuvre de nouvelles aides pour les jeunes adultes, notamment s'agissant de l'emploi qui de loin, est pour nous tous une préoccupation majeure. Une grande attention sera également donnée aux sésames de la vie, permettant à tous ceux qui le souhaitent de s'enrichir de compétences complémentaires facilitant l'entrée sur le marché du travail : acquisition du permis de conduire, obtention du brevet de secourisme ou du BAFA...

L'avenir est plein de défis, et celui des jeunes mérite une attention toute particulière. ■

**Lucie-Anna ODDON**

**Conseillère municipale chargée des projets dédiés à la jeunesse, de la vie étudiante, du Conseil des Jeunes et du Conseil Municipal des Enfants**

# Au dernier Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le **10 février** en l'Hôtel de ville, dans une séance à huis clos retransmise en direct sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr) via la chaîne YouTube [vincennesmaville](https://www.youtube.com/channel/UCv3v3v3v3v3v3v3v3v3v3v3).

## Finances

Le Conseil municipal a décidé (*unanimité*) d'exonérer les restaurants et les bars de la commune des droits de voirie du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 2021.

Il a fixé (*à la majorité – 5 v. contre : Vincennes Respiré*), le montant des redevances pour la régie des marchés d'apvisionnement à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021.

Après rejet (1 *abst. : Vincennes à gauche – 34 v. contre : Avec vous pour Vincennes*) de l'amendement des élus de la liste *Vincennes Respiré* proposant de demander à la société EFFIA Stationnement d'étudier les modalités d'application des tarifs du stationnement en fonction du poids des véhicules et de présenter au Conseil municipal, d'ici un an, un rapport d'étude pour sa mise en place à Vincennes, le Conseil a approuvé (*à la majorité – 6 v. contre : Vincennes Respiré, Vincennes à gauche ; 3 abst. : Vincennes +*) le projet d'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service de stationnement de la Ville de Vincennes passé avec la société

EFFIA Stationnement, ainsi que le plan délimitant les zones de stationnement de surface et leurs régimes.

Le Conseil municipal a fixé (*à la majorité – 1 v. contre : Vincennes à gauche*) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021, les tarifs relatifs à la redevance de stationnement de surface, et le montant du Forfait Post Stationnement minoré pour les véhicules sur stationnement longitudinal à 28 euros et pour les deux-roues motorisés à 10 euros. Lire p. 14.



© Brooklyn Studio

Le Conseil a par ailleurs autorisé Madame le Maire :

- à déposer, en association avec le Département du Val-de-Marne, un dossier dans le cadre des appels à projets de l'Ademe et du ministère de la Transition écologique au titre du fonds friches pour l'opération de dépollution et de reconstruction du collège Saint-Exupéry (*unanimité*). Lire ci-dessous.
- à déposer un dossier dans le cadre des appels à projets de l'Ademe et du ministère de la Transition écologique au titre du fonds friches pour l'opération de dépollution du terrain de l'ancienne Cité industrielle (1 *v. contre : Vincennes à gauche*). Lire p. 13.

## Circulations douces

Le Conseil a approuvé (*à la majorité – 6 abst. : Vincennes Respiré, Vincennes à gauche*) le projet de convention à passer avec la Ville de Saint-Mandé pour la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'étude d'aménagements cyclables et de qualification fonctionnelle et paysagère sur l'avenue de Paris (RD 120).



© Brooklyn Studio

Le collège Saint-Exupéry situé rue de la Liberté, et dont le foncier appartient à la Ville depuis 1968, a été mis à la disposition du département du Val-de-Marne en 1983. Les études préparatoires à la réhabilitation du collège effectuées en 2016/2017 par le Département ont mis en évidence une pollution du terrain nécessitant le transfert provisoire du collège dans des bâtiments modulaires cours des Maréchaux et le transfert de la crèche Liberté rue de Fontenay. Le plan de gestion de la dépollution qui vient d'être finalisé a estimé le coût de la dépollution à 17 M€ HT. Le plan de relance mis en place par l'État à la fin de l'année 2020 comporte la création d'un « fonds friches » doté de 300 millions

d'euros sur deux ans (2021/2022). Dans ce cadre, deux appels à projets, l'un porté par l'Ademe pour le volet dépollution et l'autre par le ministère de la Transition écologique sur le volet recyclage foncier des friches, ont été créés. Ils constituent une opportunité pour le financement de l'opération du collège Saint-Exupéry, et la Ville, en association avec le Département, souhaite déposer un dossier, avec un montant de subvention demandé de 5 M€ a minima. En attendant ces opérations puis la reconstruction, la convention d'occupation avec la Ville de Paris pour le collège provisoire cours des Maréchaux a été reconduite jusqu'en décembre 2027, date envisagée pour la réouverture du site originel du collège Saint-Exupéry.

Le Conseil départemental, gestionnaire de l'avenue de Paris, a signalé vouloir définitivement installer la « coronapiste » mise en place lors du premier confinement. Les villes de Vincennes et de Saint-Mandé, favorables à l'idée de créer des voies cyclables sur l'avenue de Paris, ont fait savoir qu'elles considéraient que celles-ci devaient être pensées en fonction de l'ensemble des usages de cette avenue et dans un projet plus global et plus ambitieux, établi dans la concertation, et en lien avec le projet régional de RER/Vélo, imaginé par le Collectif Vélo Île-de-France et soutenu par la Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités, qui permettrait de créer un réseau de voies cyclables franciliennes en suivant le tracé des lignes de RER, tracé qui passerait donc par Vincennes via l'avenue de Paris.

Soucieuses que le projet puisse répondre aux exigences de sécurité minimales attendues et prenne en compte l'intégration urbaine de l'aménagement cyclable, les deux villes ont décidé de mener une

réflexion conjointe pour identifier les conditions de requalification fonctionnelle et paysagère ainsi que d'aménagement de pistes cyclables sur l'avenue de Paris.

La réflexion, menée par le bureau d'études EDEIS, doit permettre de recenser les usages actuels des avenues de Paris et Gallieni, les projets d'aménagement à l'étude, ainsi que les potentiels obstacles et opportunités du territoire ; de définir avec les collectivités les enjeux d'aménagement, d'insertion et de qualité de service existants et recherchés ; de proposer et comparer différents scénarios d'insertion de voies cyclables.

### Solidarité

Le Conseil a approuvé (*unanimité*) les termes de la convention entre la Métropole du Grand Paris et la Ville de Vincennes pour le déploiement à titre expérimental du dispositif « Pass numérique ».

La Métropole du Grand Paris, compétente en matière d'aménagement nu-

mérique, a souhaité agir en faveur de l'inclusion numérique. Son Pass Numérique, matérialisé par des carnets de 10 chèques d'une valeur faciale de 10 €, donne accès à des services d'accompagnement numérique permettant l'acquisition des compétences dites essentielles (démarches en ligne, envoi de courriel, traitement de texte...) visant ainsi à réduire la fracture numérique.

Afin de mener à bien ce projet, la Métropole du Grand Paris a décidé, dans un premier temps, d'organiser la distribution des Pass numériques sur des territoires d'expérimentation et, pour ce faire, a lancé un appel à candidature. La Ville de Vincennes, impliquée depuis plusieurs années dans la lutte contre la fracture numérique, au travers d'actions menées à l'Espace numérique de la Médiathèque, au Carré mais également par des actions collectives portées par les travailleurs sociaux, a proposé sa candidature qui a été retenue.

*Plus d'informations dans notre prochain numéro.*



© Anne-Charlotte Compan / Hairs Lucas

### Vœux

Après approbation de son intérêt local, le vœu présenté par la liste *Vincennes Respire* relative aux expertises, diagnostics en cas d'abattages et de plantations d'arbres et à une feuille de route et un calendrier de réalisation de l'objectif de plantation d'arbres a été rejeté (*à la majorité - 34 v. contre : Avec vous pour Vincennes*). Celui présenté par la majorité municipale demandant que des engagements soient pris pour la replantation d'arbres par la Ville de Paris (cours Margigny), le Conseil départemental (avenue de Paris), la RATP (chantier du Centre de commandement) a été approuvé (*unanimité*). ■

**Le compte rendu complet du conseil est consultable en ligne sur [vincennes.fr](http://vincennes.fr), ainsi que dans les panneaux d'affichage administratifs.**

**Le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 10 mars à 19 h ; si les conditions sanitaires nécessitent le huis clos, il sera diffusé sur la chaîne YouTube [vincennesmairie](https://www.youtube.com/vincennesmairie).**



VINCENNES RESPIRE

## Climat : l'enfer est pavé de bonnes intentions

Tout le monde ou presque se déclare aujourd'hui convaincu de l'urgence de réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES), malheureusement la réalité des actes n'est souvent pas à la hauteur des déclarations. Ces dernières semaines, deux informations majeures sur la question du réchauffement climatique sont venues s'entrechoquer.

Tout d'abord, suite à la plainte déposée par plusieurs associations regroupées au sein de « l'Affaire du Siècle » et étayée par une pétition ayant reçu plus de deux millions de signatures, le 3 février 2021, le Tribunal Administratif de Paris a condamné l'État pour « carence fautive ». **La justice a, par cette décision, condamné l'État pour ne pas avoir respecté ses propres objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.** En effet, l'accord de Paris de 2015 prévoit que chaque pays se dote d'une feuille de route afin de limiter le réchauffement climatique sous la barre des 2 °C. C'est dans ce cadre que la France s'est engagée à **baisser de 40 %** ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (objectif européen encore revu à la hausse récemment !). Mal-

heureusement, les mesures n'ont jamais été à la hauteur de ces engagements. Ce jugement rendu par le Tribunal Administratif, même s'il est d'ordre symbolique, est un avertissement et surtout devrait inciter le gouvernement et tous les responsables politiques à faire preuve de moins de légèreté sur cette question vitale du climat.

Hélas ! Le 10 février dernier le projet de loi « Climat et Résilience » est présenté au conseil des ministres. Issu des travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat, ce texte composé de 65 articles **s'avère pas à la hauteur des enjeux** et ne permet pas de suivre la trajectoire de réduction des GES fixée par l'accord de Paris. La rénovation thermique des bâtiments, la réduction de l'empreinte carbone des grandes entreprises, la régulation du trafic aérien, l'interdiction des publicités pour les produits les plus polluants... sont repoussées à plus tard ou vidées de leur substance.

Le projet de loi ne présente que des mesures limitées, souvent différées ou soumises à des conditions telles que l'on peut douter de les voir mises en œuvre un jour.

En écartant sciemment les mesures les plus structurantes de la Convention Citoyenne, le texte ne prend pas en compte la responsabilité historique qui est la nôtre vis-à-vis des générations futures. Alors que la France avait **la capacité de suivre une trajectoire cohérente de réduction carbone**, ce projet de loi sonne comme un renoncement. L'ambition initiale de réduction des gaz à effet de serre à horizon 2030 semble définitivement hors d'atteinte.

Assurément, les lobbies présents tout au long du processus d'élaboration du projet de loi ont freiné la portée de nombreuses actions. Le conseil national de la transition écologique a rendu un avis sévère dans lequel il s'inquiète « **de la baisse insuffisante des émissions de GES induite par cette loi et demande de mobiliser les moyens, leviers d'action et outils de politiques publiques nécessaires** ».

À l'heure où nous écrivons cette tribune, nous ne connaissons pas le budget de la commune de Vincennes pour 2021. Néanmoins, nous pouvons espérer que notre ville prenne conscience, y compris dans



VINCENNES À GAUCHE

## Un bureau d'études privé ? 42 300 € pour rien !

C'est le coût total de la mission d'étude confiée à un organisme privé et votée par la majorité au dernier conseil municipal, en vue de pérenniser le tronçon de « Coronapiste », du bois au périphérique, en une piste cyclable avenue de Paris, sur la RD 120.

La RD 120 est une voie départementale. Travailler de concert avec le Conseil départemental, c'est relever ensemble le défi des aménagements de points difficiles.

Dans l'objectif d'améliorer et de sécuriser les déplacements, de favoriser les déplacements doux et l'utilisation du vélo, le Conseil départe-

mental a d'ores et déjà engagé plusieurs projets :

- **le plan de déplacement en Val-de-Marne** qui fixe la politique départementale des transports et des déplacements à travers des objectifs pour 2030.
- **le Schéma départemental des itinéraires cyclables** : 23 itinéraires structurants à réaliser en priorité pour offrir aux habitants du Val-de-Marne un réseau cyclable de qualité.
- L'itinéraire **EuroVelo 3**, baptisé "**La Scandinavique**" : 1 600 km d'infrastructures cyclables reliant la Scandinavie à l'Espagne, en passant par le Val-de-Marne.

Enfin, le **RER Vélo, (RER V)** : plan régional de pistes cyclables pour les déplacements quotidiens.

La RD 120 est concernée par ces quatre programmes.

Le département a adressé deux projets à Madame la maire de Vincennes, fin octobre.

Celle-ci a attendu fin décembre pour annoncer que ça ne lui convenait pas et qu'elle engageait une autre étude.

Les cyclistes, dont les associations ont été consultées par le département, attendent ces travaux.

son budget, de la nécessité d'agir pour le climat. **En commençant par réaliser un audit systématique des émissions de GES communales, Vincennes pourrait adopter un véritable budget climatique afin d'intégrer les objectifs de l'accord de Paris à l'échelle locale.**

**Top du mois :** Depuis le 19 février dernier, suite à l'élection de Joe Biden, les États-Unis d'Amérique sont de retour parmi les pays signataires de l'Accord de Paris.

**Flop du mois :** Notre vœu visant à protéger et à répertorier tous les arbres vincennois en valorisant leurs fonctions vitales pour tous a été rejeté par la majorité municipale lors du dernier conseil.

**Vos 5 élus de Vincennes Respire : Christophe Ribet, Muriel Hauchemaille, Quentin Bernier, Annick Le Calvez, Olivier Sester**  
**Pour nous joindre :**  
**contact@vincennes-respire.fr**

Des élections départementales sont prévues en juin.

Cette méthode retarde ces travaux urgents qui ne pourront donc plus être engagés au printemps et coûte aux Vincennois qui, jamais, n'auraient dû payer.

**Argent public, le nôtre, pour un service public et par les services publics pour une société d'économie sociale et solidaire.**

**Chantal Balagna Ranin**  
**cbalagnaranin@vincennes.fr**  
**Vincennes à gauche, pour un front**  
**citoyen, écologiste et solidaire**



## Vincennes ville féminine, ville féministe ?

Vincennes est une ville assurément féminine : aujourd'hui, 54 % des Vincennois sont des femmes. Dans toutes les classes d'âge, sauf les moins de 15 ans, les femmes sont largement plus nombreuses que les hommes. Il y a ainsi 2 860 femmes de plus que d'hommes ! 28 % des ménages vincennois sont des femmes seules contre 18 % des hommes seuls. Et du côté des familles, un quart sont monoparentales, avec dans l'immense majorité une femme à leur tête.

**Vincennes a certainement des qualités qui donnent envie aux femmes d'y habiter.**

Alors que le 8 mars nous célébrons la **Journée internationale des droits des femmes**, nous voulons réaffirmer notre volonté d'agir pour que **Vincennes soit également une ville exemplairement féministe**, où l'égalité soit au cœur des politiques publiques au quotidien. Nous mesurons la chance d'avoir comme maire une femme, alors que ce n'est le cas que dans une commune sur cinq en France. La municipalité a été active ces derniers mois sur la question des violences conjugales, avec la parution d'une brochure recensant les contacts locaux pour les personnes victimes de violences intrafamiliales et l'ouverture d'une deuxième maison d'hébergement pour femmes. Nous saluons ces efforts.

Nous sommes convaincus que l'échelon municipal, au plus près des citoyens, est clé pour faire avancer l'égalité, en complément des avancées à l'échelle nationale, qui sont particulièrement nombreuses ces dernières années, comme le Grenelle des violences conjugales ou l'index de l'égalité professionnelle.

C'est pourquoi nous nous efforçons d'être force de propositions auprès de la majorité pour travailler à des dispositifs d'aides adaptés à destination des jeunes femmes, des mères, des seniors en difficultés, pour sensibiliser les enfants, les parents et les professionnels sur l'égalité filles-garçons, pour identifier les lieux d'insécurité, pour proposer une approche genrée du budget municipal, pour soutenir l'entrepreneuriat au féminin, etc. **Pour faire de l'égalité une réalité.**

**+ d'arbres à Vincennes**

Lors du dernier conseil municipal, la Ville de Vincennes a émis un vœu demandant à la Ville de Paris de replanter quatre arbres cours Marigny, au Conseil départemental du Val-de-Marne de replanter dix arbres avenue de Paris, et à la RATP dix arbres autour du centre de commandement. En toute transparence... nous avons découvert a posteriori les projets d'arrachage sur le terrain.

Nous avons évidemment voté pour ce vœu car nous sommes pour planter plus d'arbres. Mais ce vœu n'est que de circonstance, pour pallier des coupes prévues. Il ne comporte aucune ambition sur les surfaces à planter au delà du nombre d'arbres. Pourquoi vouloir planter uniquement quatre arbres cours Marigny ? On devrait souhaiter également que ces arbres soient adaptés à la sécheresse ou aux autres conséquences du changement climatique.

Nous nous demandons toujours quelle est l'ambition de la Mairie en termes de nature en ville.

**Florence Gall, François Epinat et Carolina Meza**  
**fgall@vincennes.fr**  
**fepinat@vincennes.fr**  
**mcmezacampuzano@vincennes.fr**

DU 1<sup>ER</sup> AU 31 JANVIER 2021**NAISSANCES**

AMSALLEM Ela ;  
 AMSALLEM Liv ;  
 AMSELLEM Aliza ;  
 BARBIN-LE BOURHIS Hélène ;  
 BARRY Kadiatou ;  
 BAUDUCEAU Lucie ;  
 BINGLER Chloé ;  
 BOULARD Dany ;  
 BOURON Joseph ;  
 BRIERE DIEUSAERT Louis ;  
 CARON Clément ;  
 DEROUIN Florian ;  
 EL FELSS TRUONG Gabriel ;  
 ESTIVAL Nour ;  
 FITOUSSI Lital ;  
 GUILLERMAIN Charles ;  
 HÉNIN Noé ;  
 HENNION Margot ;  
 IAICHOUCHE Aelis ;  
 ITENEY Giulia ;  
 KALFON Judith ;  
 PRÉVOST Auguste ;  
 PREZIOSI Lia-Rose ;  
 ROSE William ;  
 THIRION Julia ;  
 TOUNKARA Aminata ;  
 VANDELVELDE Côme ;  
 VIALARD Timothée ;  
 VOGEL Alice ;  
 ZAFAR Aneela ;  
 ZAOUAK Yakine.

**MARIAGES**

M. TAIEB Raphaël et M<sup>me</sup> SETTI Shanna ;  
 M. MARTIN Alexandre et M<sup>me</sup> CHEN Lingling ;  
 M. WYRICH Alexandros et M<sup>me</sup> TESTE Laureline ;  
 M. ROBERT Jérémy et M<sup>me</sup> GUICHARD Marie ;  
 M. BEN ATTIA Ramzi et M<sup>me</sup> BERTOLINO Gloria ;  
 M. GEOFFROY Bertrand et M<sup>me</sup> ALLARD Laure ;  
 M. MUNK-KOEFOED Frédéric et M<sup>me</sup> BAEZA Claire ;  
 M. DUCHENNE Alexandre et M<sup>me</sup>  
 FREITAS TRICARICO Mayara ;  
 M. STJEPANOVIC Milanko et M<sup>me</sup> CENEJAC Ana ;

**Publications de mariages hors Vincennes**

M. PRIOL Eric et M<sup>me</sup> BEROUJON Sylvie  
 résidents à Gournay-sur-Aronde (60) ;  
 M. PERCEROU Grégoire et M<sup>me</sup> JAULERRY Sarah ;  
 M. BERTHET – – LOCARD Aurel et  
 M<sup>me</sup> VIOLLET Sophie résident à Samoëns (74) ;  
 M. TORDJMAN Marvin et  
 M<sup>me</sup> LAHYANI Laura à Paris 06<sup>e</sup> (75) ;  
 M. TOUATI Jeremy et M<sup>me</sup> BOKOBZA Lisa.

**DÉCÈS****Survenus à Vincennes**

M. SEBBAG Abraham, 86 ans ;  
 M<sup>me</sup> CERVETTI Marie, 75 ans ;  
 M<sup>me</sup> FAURE Colette, 94 ans ;  
 M. GUETTA Chemaoun, 73 ans ;  
 M. MÉREAU Jean-Claude, 78 ans ;  
 M. BEZAZI Kamal, 29 ans ;  
 M<sup>me</sup> SAUVANAUD Eliane, 93 ans ;  
 M<sup>me</sup> OLDRIOT Jeannine, 91 ans ;

**Transcrits à Vincennes**

M. INTERLIGATOR Isaac, 95 ans ;  
 M<sup>me</sup> VESQUE Suzanne, 101 ans ;  
 M<sup>me</sup> MORENVILLERS Micheline, 84 ans ;  
 M<sup>me</sup> MAYER Mireille, 66 ans ;  
 M. MENDELSON Yves, 90 ans ;  
 M. BOUDRY Jean-Claude, 80 ans ;  
 SAILLARD Pierre, 92 ans ;  
 M. BERTHAULT Claude, 88 ans ;  
 M<sup>me</sup> EGALON Denise, 78 ans ;  
 M<sup>me</sup> POTAPOV Marie, 88 ans ;  
 M. ESCUYER Julien, 93 ans ;  
 M<sup>me</sup> FLEURY Christiane, 72 ans ;  
 M<sup>me</sup> MOAT Paulette, 101 ans ;  
 M<sup>me</sup> FOIN Andrée, 96 ans ;  
 M<sup>me</sup> PRAVAZ Josette, 80 ans ;  
 M<sup>me</sup> PEIKERT Denise, 74 ans ;  
 M. BEN DHAOU Abdelaziz, 70 ans ;  
 M<sup>me</sup> DUPRILOT Eliane, 80 ans ;  
 M. REGNAULT Jacques, 90 ans .

Nous avons appris avec émotion le décès de **Claire Debril** à l'âge de 94 ans. Elle vivait depuis presque deux ans en EHPAD à Fontenay-sous-Bois, tout près de sa chère ville de Vincennes où elle a vécu et travaillé depuis le début des années soixante-dix. Adeptes de la technique du colombin, elle a réussi à se faire une place, parmi les premières, dans le milieu des céramistes qu'elle aimait tant. Toute l'œuvre de Claire Debril a vu le jour à Vincennes où elle a mené une vie discrète, à l'écart de l'agitation du monde. On peut dire, qu'inlassablement elle aura été une artiste en quête d'absolu. Dans son atelier vincennois elle a « monté », émaillé et cuit environ deux mille pièces utilitaires et plus de six cents pièces de forme dont les plus emblématiques se retrouvent aujourd'hui dans de grandes institutions culturelles comme le musée de Sèvres-Cité de la céramique, le musée des Arts décoratifs à Paris ou le musée Ariana à Genève. À ses proches *Vincennes Info* adresse ses sincères condoléances.

La rédaction a appris avec tristesse le décès, à l'âge de 68 ans, de **Colette Krumeich, dite Corinne**. Papetière au 22, rue Robert-Giraudineau depuis vingt-huit ans, à l'enseigne CMV Bureau, elle était unanimement appréciée de sa clientèle qu'elle servait toujours avec gentillesse et élégance. À ses proches, *Vincennes info* adresse ses sincères condoléances.

La rédaction a également appris avec tristesse le décès de **Claude-Marc Berthault** à l'âge de 88 ans, survenu le 7 janvier dernier. Vincennois depuis 1968, il participait à de nombreuses associations : Chœur Chanter, Club de Poésie, Comité du Souvenir Français, Chorale des Seniors... Il a également participé durant de nombreuses années à l'écoute téléphonique des personnes en difficulté au sein d'Écoute Amitié. À ses enfants, petits-enfants et à ses proches, *Vincennes Info* adresse ses sincères condoléances.

MF

le MOIS  
des  
FEMMES  
à Vincennes



**Dans un monde parfait,  
la journée des femmes  
n'existerait pas !**

#lemoisdesfemmesovincennes



MF

le MOIS  
des  
FEMMES  
à Vincennes



**Travailler autant...  
pour gagner autant !**

#lemoisdesfemmesovincennes



MF

le MOIS  
des  
FEMMES  
à Vincennes



**" Une femme qui cherche  
à être l'égale de l'homme  
manque d'ambition. "**

Marilyn Monroe

#lemoisdesfemmesovincennes



MF

le MOIS  
des  
FEMMES  
à Vincennes



**Ça ne devrait pas être  
qu'un truc de femme !**

#lemoisdesfemmesovincennes



MF

le MOIS  
des  
FEMMES  
à Vincennes



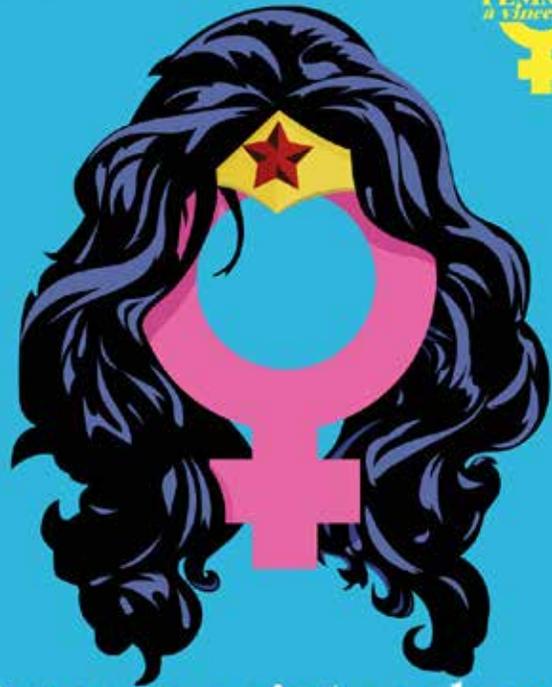
À tous ceux  
qui pensent qu'une journée  
c'est déjà trop !

#lemoisdesfemmesavincennes



MF

le MOIS  
des  
FEMMES  
à Vincennes



Superman n'est pas le seul  
à en avoir !

#lemoisdesfemmesavincennes



MF

le MOIS  
des  
FEMMES  
à Vincennes



Être une princesse ne devrait  
jamais vous empêcher  
d'avoir la force avec vous !

#lemoisdesfemmesavincennes



MF

le MOIS  
des  
FEMMES  
à Vincennes



" Ne débarrassez pas la table  
à moins que les hommes  
ne se lèvent pour le faire aussi. "

Coco Chanel

#lemoisdesfemmesavincennes

